



**Commune de Prangins**  
**Municipalité**

Préavis No 14/12

**Rapport de Gestion 2011**

**DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu de l'article 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975 et le 1<sup>er</sup> juillet 2005, et l'article 122 du Règlement du Conseil communal du 24 septembre 2008, la Municipalité vous présente, son rapport de gestion pour l'exercice 2011, objet de ce préavis No 14/12.

Les comptes communaux sont présentés dans le préavis No 15/12.



L'Auberge communale dans les années 1940.



L'Auberge communale au mois d'août 2011

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>2. ADMINISTRATION GENERALE .....</b>	<b>5</b>
2.1. MUNICIPALITE .....	5
2.2. RESSOURCES HUMAINES .....	7
2.3. SUPPORTS DE COMMUNICATION .....	8
2.4. SECRETARIAT MUNICIPAL .....	8
2.5. BOURSE COMMUNALE.....	9
2.6. ARCHIVES .....	9
2.7. COMPETENCES MUNICIPALES ACCORDEES PAR DELEGATION .....	10
2.8. NATURALISATIONS.....	10
<b>3. FINANCES .....</b>	<b>10</b>
<b>4. BATIMENTS, DOMAINES, ENVIRONNEMENT &amp; ENERGIE.....</b>	<b>10</b>
4.1. BATIMENTS.....	10
4.2. DOMAINES, FORETS & ENVIRONNEMENT.....	13
4.3. ENERGIE .....	15
4.4. DEVELOPPEMENT DURABLE.....	16
4.5. EAUX ET STATION D'EPURATION .....	17
4.6. PORT DES ABERIAUX .....	18
4.7. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DES BATIMENTS.....	18
<b>5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME .....</b>	<b>18</b>
5.1. POLICE DES CONSTRUCTIONS .....	18
5.2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .....	19
5.3. COMMISSION D'URBANISME.....	22
<b>6. VOIRIE &amp; ESPACES VERTS, DECHETS, TRAVAUX.....</b>	<b>23</b>
6.1. CIMETIERE .....	23
6.2. PLAGES DE PROMENTHOUX .....	23
6.3. VOIRIE & ESPACES VERTS .....	23
6.4. TRAITEMENT DES DECHETS .....	23
6.5. TRAVAUX PUBLICS .....	25
<b>7. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES.....</b>	<b>26</b>
7.1. EFFECTIFS .....	26
7.2. MOBILIER SCOLAIRE/TRAVAUX.....	26
7.3. HORAIRES .....	26
7.4. MUTATIONS.....	26
7.5. ACTIVITES ET ANIMATIONS .....	27
7.6. PREVENTION .....	27
7.7. CONCLUSION .....	27
7.8. CONSEIL D'ETABLISSEMENT .....	27
7.9. CULTES.....	28
<b>8. POLICE .....</b>	<b>28</b>
8.1. PERSONNEL.....	28
8.2. ORGANISATION .....	28
8.3. COOPERATION INTERCOMMUNALE.....	28
8.4. REFORME POLICIERE .....	28
8.5. FORMATION CONTINUE .....	29
8.6. PATROUILLEURS .....	29
8.7. SECURITE ROUTIERE .....	29
8.8. MANIFESTATIONS.....	29
8.9. PRINCIPAUX DELITS .....	30
8.10. STATISTIQUE .....	30

8.11.	CONTROLE DES HABITANTS.....	30
8.12.	EVOLUTION DE LA POPULATION.....	31
<b>9.</b>	<b>DEFENSE CONTRE L'INCENDIE .....</b>	<b>35</b>
<b>10.</b>	<b>ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC) .....</b>	<b>35</b>
<b>11.</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS.....</b>	<b>36</b>
11.1.	CARTES JOURNALIERES .....	36
11.2.	COMMISSION DE MOBILITE.....	37
<b>12.</b>	<b>SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE .....</b>	<b>37</b>
<b>13.</b>	<b>SOCIETES LOCALES .....</b>	<b>38</b>
<b>14.</b>	<b>ENFANCE, JEUNESSE.....</b>	<b>38</b>
14.1.	ACCUEIL DES ENFANTS.....	38
14.2.	UNITE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS (UAPE) "LA FOURMILIERE" .....	39
14.3.	JARDIN D'ENFANTS "LA FARANDOLINE" .....	39
14.4.	SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR .....	39
14.5.	TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITE (TSP) .....	41
14.6.	ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL.....	41
<b>15.</b>	<b>CULTURE - TOURISME .....</b>	<b>41</b>
15.1.	CULTURE .....	41
15.2.	TOURISME .....	42
<b>16.</b>	<b>RELATIONS AVEC LA POPULATION .....</b>	<b>43</b>
16.1.	3EME AGE.....	43
16.2.	ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET DES NOUVEAUX CITOYENS .....	43
16.3.	FETE DES VOISINS .....	44
16.4.	CARTES AMIS DE L' ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE .....	44
<b>17.</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>45</b>

Crédit photos : Léonore Baud, Dominique-Ella Christin, Georges Meyrat, Bruno Marchand et archives communales

## **1. INTRODUCTION**

Peu de changements sont à noter pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2011 qui était le dernier de la législature 2006-2011. S'agissant du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2011, il a été marqué par le changement de législature, le départ de Monsieur le Syndic Hans-Rudolf Kappeler, l'arrivée d'un nouveau Syndic et d'un nouveau Municipal.

## **2. ADMINISTRATION GENERALE**

### **2.1. Municipalité**

#### **2.1.1. Organisation**

L'Exécutif de la Commune de Prangins s'est réuni à 43 reprises, soit 23 séances du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011 et 20 séances du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2011 à l'occasion de séances ordinaires, fixées, à part quelques exceptions, le lundi de 15 h. 00 à 20 h. 00.

Madame Martine Baud a assuré la vice-syndicature du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011. Madame Dominique-Ella Christin lui a succédé à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

La Municipalité était au complet dès le début de l'année 2011. Aucun départ ou aucune arrivée n'est à noter pour cette cinquième année de la législature 2006-2011.

Au mois de juin 2011, la Municipalité a présenté un bilan de législature à la population. Dans ce cadre, les habitants ont pu se rendre compte de tous les projets que la Municipalité avait menés à bien durant cette législature 2006-2011.

Après quelque vingt ans passés à la Municipalité, dont une douzaine en tant que Syndic, Monsieur Hans-Rudolf Kappeler a terminé son mandat le 30 juin 2011, à l'occasion d'une belle fête à laquelle la Municipalité et le personnel communal ont été conviés dans la salle du Conseil communal. Monsieur François Bryand, jusqu'alors Municipal, lui a succédé à la syndicature. A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011, Monsieur Cyrille Perret a rejoint les membres de la Municipalité sortants, à savoir Madame Martine Baud, Madame Violeta Seematter, Madame Dominique-Ella Christin et Monsieur François Bryand.

Une nouvelle appellation a été donnée au Service Technique Communal en le désignant comme le Service de l'Environnement, des Bâtiments, Infrastructures & Espaces Verts (SEBIE). Cette nouvelle appellation reflète mieux l'ensemble des activités qui relèvent de la responsabilité de ce service qui ne se résument pas à des aspects purement techniques. En effet, les activités dans les domaines des bâtiments, de l'environnement, de l'énergie, des espaces verts et de l'ensemble des infrastructures de la commune comportent une part d'analyse, d'étude, de planification et de réalisation de projets. Monsieur Marino Giovannini est le chef de ce service qui est sous la responsabilité de deux Municipaux et qui comporte dix employés communaux.

### **2.1.2. Séances ordinaires et extraordinaires de la Municipalité**

Le recueil des procès-verbaux de la Municipalité compte cette année plus de quatre cents pages, quatre cent soixante-six précisément. Cette classification reprend les trois volets des séances de la Municipalité, à savoir les écrits reçus, les courriers envoyés et les décisions de l'Exécutif prises lors des nombreuses discussions hebdomadaires. En 2011, pas moins de 1'299 lettres, formulaires, questionnaires ou courriers ont été envoyés aux divers interlocuteurs ou aux partenaires de la Commune. Le Secrétaire municipal ou son adjointe ont consigné fidèlement les notes de ces séances.

Pour la bonne gestion des affaires communales, la Municipalité s'est réunie à plusieurs reprises pour débattre de sujets particuliers (politique) touchant l'ensemble des dicastères.

En collaboration avec les chefs de service ou avec des mandataires externes, vingt-deux préavis ont été préparés par les responsables de dicastère. Ces documents ont été adoptés au cours des séances ordinaires de la Municipalité pour être remis au Bureau du Conseil communal. Pour l'année 2011, ce sont quinze préavis de nature administrative et politique et sept demandes de crédit pour un montant total de quelque Fr. 1'961'400.--. Le détail figure dans le tableau figurant au point 2.1.3 du présent préavis.

### **2.1.3. Liste des préavis déposés auprès du Bureau du Conseil communal**

<b>Préavis No</b>	<b>Montant</b>	<b>Titre</b>
76/11	---	Règlement du personnel communal
77/11	Fr. 500'000.00	Espace public à côté de l'Auberge et création d'un trottoir
78/11	---	Plan partiel d'affectation "Le Clos"
79/11	---	Adoption du "Plan Directeur Régional du District de Nyon (PDRN) - volet stratégique"
80/11	Fr. 101'000.00	Mise en place d'un réseau de vélos en libre-service
81/11	Fr. 150'000.00	Plage de Promenthoux, aménagements extérieurs
82/11	Fr. 60'900.00	Rénovation de l'Eglise catholique à Nyon
83/11	---	Rapport préavis concernant le programme de politique énergétique et climatique durable pour la période 2011-2015
84/11	---	Rapport de gestion 2010
85/11	---	Demande pour l'engagement d'un animateur à 50% pour l'association de la jeunesse de Prangins
86/11	---	Demande de ratification de la convention de liquidation de la succession d'un citoyen de Prangins décédé en 2009
87/11	---	Comptes communaux 2010
01/11	---	Autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires suisses de la place de Nyon, ainsi qu'auprès de la Poste durant la législature 2011-2016

Préavis No	Montant	Titre
02/11	---	Autorisation générale pour l'acquisition ou l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers ou de titres de sociétés immobilières ainsi que pour l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales, durant la législation 2011-2016
03/11	---	Autorisation générale de plaider pour la législation 2011-2016
04/11	---	Compétence à accorder à la Municipalité d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles durant la législation 2011-2016
05/11	---	Indemnisation des membres de la Municipalité pour la législature 2011-2016
06/11	Fr. 100'000.00	Demande d'autorisation d'inscrire au budget de fonctionnement, pendant 5 ans, le montant de Fr.100'000.— au maximum par année, destiné à des subventions relatives à des projets privés d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables et Réponse à la motion de Monsieur le Conseiller communal Michel Augsburger intitulée « Octroi d'une subvention pour l'isolation de biens immobiliers sis sur le territoire communal »
07/11	Fr. 155'000.00	Demande de crédit d'étude de Fr. 155'000.-- en vue de travaux de transformations, de rénovation et d'assainissement du bâtiment du Collège de La Combe
08/11	Fr. 895'000.00	Demande de crédit en vue de la construction d'une école/UAPE aux Morettes
09/11	---	Arrêté d'imposition pour 2012
10/11	---	Budget 2012

#### **2.1.4. Activités en dehors des séances de la Municipalité**

Les séances de travail avec des tiers, avec des Comités de pilotages, avec des organismes intercommunaux, des Conseils d'administration, des assemblées ordinaires et des assemblées générales ou de commissions, ainsi que des consultations auprès des services cantonaux et régionaux ont toujours été aussi nombreuses en 2011. Les multiples représentations lors de diverses manifestations sont le lot de chaque membre de l'Exécutif, quel que soit le dicastère concerné.

## **2.2. Ressources humaines**

### **2.2.1. Généralités**

Au 31 décembre 2011, l'administration communale compte 32 collaboratrices et collaborateurs (11 femmes et 21 hommes), soit

- 22 personnes à temps complet ou à temps partiel,
- 3 apprentis : deux au Greffe, Mademoiselle Sabrina Rhyner (3<sup>ème</sup> année), Mademoiselle Cynthia Albisetti (1<sup>ère</sup> année) et un au Service technique communal Monsieur Sylvain Orlandi (1<sup>ère</sup> année),
- 7 auxiliaires : Madame Hélène Diogo (nettoyage), Madame Heidi Fuchs (cantine scolaire), Monsieur Jean-Pierre Humm (archiviste), Monsieur Albert Brossy, (sacristain),

Monsieur Gérald Mosset, (huissier de la Municipalité), Monsieur Peter Braganza (organiste) et Monsieur Blaise Christen (organiste).

Dans le cadre d'une collaboration avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), deux migrants ont travaillé à la Voirie pendant les mois d'octobre à décembre 2011.

### **2.2.2. Mutations en 2011**

- 1 départ :
- Monsieur Léo Tachet après avoir obtenu son Certificat fédéral de capacité (CFC) d'agent d'exploitation en juin 2011.
- 3 arrivées :
- 1<sup>er</sup> juin 2011: Monsieur Giovanni Troccoli, architecte urbaniste;
- 15 août 2011: Monsieur Sylvain Orlandi, apprenti agent d'exploitation au Service technique communal;
- 22 août 2011: Mademoiselle Cynthia Albisetti, apprentie employée de commerce au Greffe.
- 2 augmentations du taux d'activité :
- Dès le 1<sup>er</sup> octobre 2011, Madame Sandrine Decollogny, collaboratrice au Service de l'Environnement, des Bâtiments, Infrastructures et Espaces verts (SEBIE), travaille à 80% au lieu de 60%;

### **2.2.3. Conditions de travail:**

La séance du Conseil communal du mois de novembre 2011 aura été marquée par l'approbation par le Législatif de notre Commune d'un nouveau règlement du personnel. L'ancien règlement datait de 1993. L'horaire hebdomadaire a passé de 42 heures 30 à 41 heures 30. Par ailleurs, le Législatif a également entériné d'autres améliorations touchant notamment aux congés spéciaux, à la garde d'enfants et à la gratification.

## **2.3. Supports de communication**

Quatre éditions de la Gazette ont paru en 2011. Les collaboratrices du Contrôle des habitants ont la charge de la mise en pages de la Gazette des autorités. Une excellente collaboration avec les personnes rédigeant la Gazette de Prangins permet à la population d'avoir dans un même journal des informations officielles et sur la vie locale. Régulièrement, chaque membre de l'Exécutif informe la population de Prangins sur les activités de son dicastère.

Par ailleurs, le site internet de la Commune ne répond plus aujourd'hui aux critères d'interactivités modernes au service des administrés d'une commune. Dès lors, la Municipalité a mandaté un concepteur de la région pour concevoir un nouveau site qui devrait être opérationnel dans le courant du deuxième semestre 2012.

## **2.4. Secrétariat municipal**

Le Secrétariat municipal remplit toujours sa mission principale, à savoir assurer le suivi des séances de la Municipalité. Cette mission consiste essentiellement à rédiger les procès-verbaux de la séance de la Municipalité et à préparer les écrits qui découlent des décisions municipales. Le Secrétariat municipal assure aussi la réception téléphonique de la Commune ainsi que le guichet auquel chacun peut s'adresser pour poser des questions et avoir des renseignements de tous ordres.

Avec l'appui de la Municipalité et du Syndic en particulier, l'équipe du secrétariat municipal a commencé une réflexion au début de la législature 2011-2016 afin de rationaliser et d'optimiser

son travail qui augmente régulièrement. Ces changements importants prendront effet au cours du 2ème semestre 2012.

Le secrétariat municipal est composé de trois personnes à plein temps et de deux apprenties employées de commerce, une de première année et une de troisième année.

## **2.5. Bourse communale**

Monsieur David Saugy, Boursier communal avec mandat externe, effectue toujours les travaux tels que les analyses spécifiques et des planifications financières. Il assiste également Monsieur le Syndic pour la préparation de la présentation des comptes et du budget. Finalement, il exerce des mandats spécifiques.

Madame Brigitte Goetschmann, Boursière communale adjointe, s'occupe, à raison de trois jours par semaine, des tâches dévolues à la Bourse communale. C'est ainsi qu'elle traite les salaires, les factures du port, les locations des bâtiments et des terrains communaux, ainsi que des jardins familiaux, les baux à loyers, les taxes déchets, les taxes relatives aux constructions, ainsi que les procédures de suivi (rappels, poursuites, etc.).

Madame Sandrine Decollogny s'occupe de la gestion des fournisseurs à raison de 10% de son temps.

## **2.6. Archives**

L'activité habituelle s'est poursuivie durant cette année 2011 :

- Rangement de nouveaux documents;
- Elimination ou mise à l'écart de documents de plus de dix ans, sans intérêt historique;
- Tenue à jour et compléments des divers fichiers informatiques;
- Nombreuses mises à disposition de mises à l'enquête et plans relativement récents (1960-2009) à des particuliers, à des architectes ou au Service technique;
- Plusieurs demandes historiques concernant des anciens habitants ou des bâtiments;
- Présentation des Archives à divers collaborateurs et habitants;
- Contacts avec l'administration du Château;
- Service hebdomadaire du baromètre-enregistreur;
- Rédaction des Mémoires d'archives, pour la Gazette de Prangins.

Deux correspondants étrangers (France et Ecosse) ont demandé des renseignements au sujet d'adolescents de leur famille qui furent internés à l'Hôpital Forel durant la dernière guerre. L'Hôpital ne fournit pas de telles informations à des tiers, seule la famille peut éventuellement en recevoir. Une bonne documentation historique sur l'Hôpital et la famille Forel a néanmoins été fournie.

La famille aristocratique Cambon de la Valette (du Midi de la France) s'est beaucoup intéressée à la grande propriété et à la maison (Villa Louise, Rte de Lausanne 141) que leur aïeul Camille Teyssonière y fit construire en 1872, pour sa retraite après une brillante carrière de magistrat dans le Midi. Il y décéda en 1893. La maison d'origine a malheureusement été démolie en 1915 puis reconstruite, et la grande propriété a été morcelée dans les années 1970. Plusieurs documents et photos actuelles ont été fournis. Trois membres de cette famille sont venus à Prangins et chez l'archiviste.

Une aide importante a été accordée à Monsieur Marc Jaccard, ancien syndic, pour la préparation de l'exposition consacrée au 250<sup>e</sup> anniversaire du Temple en juin 2011, qui s'est déroulée au Château.

Plusieurs collaborateurs de l'association des Toblerones sont longuement venus consulter nos archives. Ils y ont relevé tout ce qui était en relation avec la présence de l'Armée suisse dans notre région durant la dernière guerre.

Les archives de mises à l'enquête de particuliers ou de la Commune comprennent actuellement 2'634 dossiers, de 1830 à 2009. La liste complète de ces dossiers est disponible dans un fichier Access ou Excel.

La liste des préavis municipaux dès 1977 est également disponible en fichier "Access" ou en fichier "Excel".

L'occupation moyenne de l'archiviste est, pour l'année 2011, d'un peu plus de 22 heures par mois.

## **2.7. Compétences municipales accordées par délégation**

En 2011, aucune compétence municipale n'a été accordée par délégation.

## **2.8. Naturalisations**

En 2011, c'est à trois reprises, les 21 février, 11 avril et 19 décembre 2011, que la Commission extraparlamentaire de naturalisation a siégé. Elle a ainsi donné son préavis favorable pour douze candidates et candidats. Ces personnes étaient originaires du Portugal (5), d'Italie (2) de Grande-Bretagne (1), de France (1), de Pologne (1), de Russie (1) et de Belgique (1).

Le Conseil d'Etat a reçu cinq citoyens, venus prêter serment devant ses membres, lors d'une cérémonie organisée à Lausanne.

Seize demandes de naturalisation ont été déposées durant cette année. Cinq personnes ont été naturalisées en 2011.

## **3. FINANCES**

Les comptes de l'exercice 2011 sont présentés dans le préavis N° 15/12.

## **4. BATIMENTS, DOMAINES, ENVIRONNEMENT & ENERGIE**

### **4.1. Bâtiments**

*Les bâtiments communaux sont classés dans différentes catégories énumérées ci-dessous.*

**Bâtiments locatifs** : Ancienne Administration, Vieux Pressoir, Villa du Port, Buvette des Abériaux, Four Communal, Auberge Communale, Buvette de la Plage, Bâtiment de service du Port

**Bâtiments administratifs** : Voirie, Tour d'eau, Fontaines

**Bâtiments scolaires** : Collège de la Combe, Collège des Fossés, Pavillon La Combe

**Bâtiments mixtes** : Administration Communale, Salle Polyvalente Morettes, Maison Fischer

## Temple

### Bâtiment locatif de Bénex (Très-le-Châtel)

#### 4.1.1. Etudes, rénovations et transformations des bâtiments communaux

##### **Immeuble Très-le-Châtel – Préavis 70/10**

Les travaux faisant suite au Préavis 70/10 intitulé "*Demande d'un crédit de Fr. 141'000.-- en vue de travaux d'assainissement de l'immeuble communal de "Très-le-Châtel"*" ont commencé en automne 2011. Ces travaux avaient été initiés à la suite de problèmes de condensation et de moisissures constatés dans les logements et de plaintes de locataires concernant les performances thermiques du bâtiment (courants d'air, répartition du chauffage). Ces problèmes sont dus à différentes carences techniques du bâtiment sur le plan thermique. Les travaux effectués permettront de remédier à ces défauts, d'améliorer le confort des habitants et de diminuer la consommation énergétique du bâtiment.

##### **Fonds de réserve - Immeuble subventionné de "Très-le-Châtel"**

Le fonds de réserve de l'immeuble "Très-le-Châtel" se monte à Fr. 602'683.-- au 31 décembre 2011.



Immeuble Très-le-Châtel

##### **Transformations et rénovations du site scolaire de la Combe – Préavis 7/11**

Des travaux importants de rénovations et de transformations des locaux et des trois bâtiments du site scolaire de la Combe sont agendés dans les années à venir. Les travaux sont prévus dans le cadre de deux impulsions. D'un côté, la mise en place d'HarmoS et la construction d'un nouveau bâtiment pour une école enfantine/UAPE sur le site des Morettes, facteurs qui appellent à une réaffectation et à une réorganisation des locaux scolaires du Site de la Combe. De l'autre côté, il est une nécessité d'entreprendre des travaux d'assainissement et de rénovation spécifiques à chaque bâtiment. La réorganisation des locaux scolaires implique un déroulement des travaux, bâtiment après bâtiment, et ceci sur plusieurs années. Cette approche d'intervention va se faire sur les trois bâtiments en étapes successives bien distinctes.

La première étape de ces travaux concerne le bâtiment du Collège de la Combe. Ainsi, en septembre 2011, le préavis 7/11 intitulé « *Demande d'un crédit d'étude de Fr. 155'000.-- en vue de travaux de transformations, de rénovation et d'assainissement du bâtiment du Collège de la Combe* » a été déposé au bureau du Conseil. Il sera présenté au Conseil communal début 2012. Ce crédit est destiné à financer les études qui permettront d'établir un devis général du coût des travaux planifiés et constituera la base permettant de faire une demande de crédit de réalisation de ces travaux, demande qui devrait être présentée au Conseil communal en 2013.

### ***Buvette des Abériaux***

La toiture de ce bâtiment présente une dégradation importante. De plus, les installations de production de chaleur, soit la chaudière à mazout et le système de panneaux solaires thermiques doivent être remplacés. Un préavis sera présenté en 2012.

### **Réfection de la Maison de commune - Décompte final Préavis 59/10**

L'ensemble des travaux de réfection de la Maison de commune sont terminés. L'architecte a transmis le décompte final. Comme espéré, certains travaux, notamment ceux de la réfection de l'enveloppe extérieure, ont été moins importants que ce qui était escompté dans le préavis. Ainsi, les dépenses du décompte final s'élèvent à environ Fr. 105'000.--, soit environ Fr. 70'000.-- de moins que le montant prévu dans le cadre du préavis. Le travail de l'architecte ainsi que celui du spécialiste des monuments historiques, qui ont tous deux œuvré dans le cadre de la rénovation de ce bâtiment classé, a apporté toute satisfaction.

## ***4.1.2. Entretien, réparations, transformations, fournitures des bâtiments communaux***

### ***Clefs électroniques***

En 2009, un système de clefs électroniques a été introduit sur les portes extérieures de différents bâtiments de la Commune afin d'améliorer leur sécurité. Ces cylindres électroniques donnent la possibilité d'annuler une autorisation pour une clef perdue, de fixer des heures d'autorisation. Ils permettent aussi de gérer la fermeture automatique, selon un horaire défini.

En 2011, ce système de clefs électroniques a été également mis en place sur les portes extérieures de la Maison Fischer et à la Voirie. De plus, des cylindres électroniques ont remplacé les cylindres mécaniques des portes intérieures du bâtiment de la Maison de commune (administration, bureaux des Municipaux, bureau du Conseil, etc.) afin d'améliorer la sécurité en cas de perte de clefs par un utilisateur.

Lors de locations, ponctuelles les utilisateurs reçoivent systématiquement des explications du concierge lors de la remise des clefs. Toutefois, constatant qu'il arrivait parfois que les portes n'étaient pas toujours bien fermées après usage, un courrier a été envoyé en 2011 à l'ensemble des utilisateurs des locaux avec des explications imagées sur le fonctionnement des clefs électroniques.

### ***Maison Fischer et Maison de Commune***

Des transformations et des réorganisations de locaux ont eu lieu dans ces deux bâtiments. En effet, l'entreprise Chem Organics, locataire de l'ensemble du 1<sup>er</sup> étage de la Maison Fischer, souhaitait diminuer la surface de ses bureaux. La Municipalité a saisi cette occasion pour récupérer cette surface et effectuer des travaux permettant de séparer le 1<sup>er</sup> étage en deux espaces distincts avec des entrées séparées. Ceci a permis d'y installer deux Municipaux qui se sont ainsi rapprochés des collaborateurs de leur service.

Au sein de la Maison de Commune, la salle de Municipalité a été déplacée dans la grande salle de conférences.

Ces transformations et ces réorganisations ont permis d'améliorer les conditions de travail, ceci sachant que les Municipaux, dont le taux d'activité est d'environ 50%, travaillent en général leurs dossiers à la Commune plutôt qu'à leur domicile privé.

Une nouvelle moquette a été posée dans le bureau du Syndic ainsi que dans la salle de Municipalité.

Le sol de la salle des sociétés locales, située au dernier étage de la Maison Fischer, a été remplacé par un parquet. Un système de climatisation a été installé au rez-de-chaussée de la Maison Fischer.

### **Temple**

La chaudière à mazout a été remplacée par une chaudière à gaz.

### **Ancienne Administration**

Les volets de l'Ancienne Administration ont tous été changés.

### **Centre communal Les Morettes**

Les écrans de commande ainsi que la régulation du système de ventilation ont été changés. Dans le hall de réception du bâtiment, le sol en béton lavé a été traité par la pose d'une résine.

Les travaux concernant les tableaux d'affichage de la salle de Gymnastique des Morettes ont commencé fin 2011.

### **Collège "La Combe – Les Places"**

Des détecteurs de mouvement ont été installés dans les vestiaires filles et garçons afin de réduire les coûts d'électricité.

La salle des maîtres a été équipée d'un lave-vaisselle, d'un four et d'un frigidaire.

### **4.1.3. Fontaines**

L'entretien habituel a été fourni.

## **4.2. Domaines, Forêts & Environnement**

Les terrains communaux comprennent des parcelles utilisées par la Commune comme celles des Abériaux, de la Plage ou du Cimetière, des parcelles louées à des agriculteurs comme celles de Grand Bois, des parcelles mises en droit de superficie comme celles de la Barcarolle et des parcelles de forêts comme celle du Bois-des-Ages.



François Mathey, garde-forestier

### **Entretien sentiers didactiques et rivières**

En avril, dans le cadre de sa journée d'entraide communautaire, un groupe de collaborateurs de la Firme Novartis Consumer Health SA a travaillé à l'entretien du sentier Naturando du Bois-des-Ages, sous la direction de l'équipe forestière du Triage de la Dôle. Ils ont ainsi renouvelé l'étiquetage et les jalons qui signalent les diverses essences, planté des piquets et procédé à un nettoyage général.

La Commune a mandaté l'Association Pro-jet qui s'occupe de l'insertion professionnelle des jeunes adultes, afin de nettoyer des branchages dans le lit de la rivière et sur les coteaux du vallon de la Chenalette. Ils ont également fauché les bords des berges et ramassé les déchets dans le lit de la rivière.

### **Exploitation**

135 m<sup>3</sup> de chênes dépérissant ont été abattus dans le bois de l'Aérodrome. Ceci a permis de mettre en vente 13 m<sup>3</sup> de bois de service pour les scieries ainsi que 42 stères de bois de feu et 54 m<sup>3</sup> de bois de déchetage pour les copeaux.

### **Sylviculture**

Durant l'année 2011, une parcelle a été traitée en soins culturaux. Il s'agit de la plantation de chênes du Grand Bois (forêt vers l'Aérodrome) pour une surface de 26 ares. Une plantation supplémentaire de 250 petits chênes a également été effectuée.

### **Biodiversité**

Le palmarès du concours « Villes et Villages, acteurs de la biodiversité », lancé en 2010 pendant l'année internationale de la biodiversité, a été rendu public en juin 2011. Notre Commune a reçu le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie des communes de 2'000 à 7'000 habitants. Ce résultat récompense les efforts entrepris afin de promouvoir la biodiversité et protéger notre patrimoine naturel. Prangins s'est notamment distinguée par l'accomplissement de son projet de renaturation du Nant de Leyaz. Par cette remise à ciel ouvert, ce cours d'eau a pu retrouver un tracé et des berges proches de l'état naturel ainsi que des biotopes abritant une faune et une flore indigènes diversifiées.



Nant de Leyaz

### **Domaines et agriculture**

Des terrains communaux sont loués à des agriculteurs. Dans ce cadre, une rencontre avec quelques agriculteurs a eu lieu fin 2011, afin de mieux cerner les interactions au niveau cantonal, régional et communal entre les domaines de l'agriculture et de l'environnement. En effet, la politique agricole cantonale comporte des mesures agro-environnementales liées à l'ordonnance sur la qualité écologique (OQE), avec des surfaces de compensation écologique (SCE) et des réseaux agro-écologiques (aménagements écologiques et paysagers). Il existe également des aides structurelles à l'agriculture qui visent à préserver et valoriser le patrimoine naturel de l'espace rural en tenant compte des intérêts de l'agriculture, de la protection de l'environnement, de la conservation de la nature et du paysage et en se coordonnant avec le développement économique régional. En ce qui concerne les réseaux agro-environnementaux, fin 2011, les agriculteurs pranginois finalisaient les accords pour la création d'un réseau Nyon-Prangins-Gland.

## Compensation écologique

Dans le cadre du projet de déchetterie intercommunale de Prangins, le service cantonal des Forêts, de la Faune et de la Nature (SFFN) – Centre de conservation de la nature considère que celui-ci aura un impact sur la flore et la faune et qu'il y a lieu de compenser par des mesures adéquates sur une surface équivalente du point de vue biologique. La Municipalité a donc mandaté un spécialiste en environnement pour l'aider à répondre aux conditions émises et dès fin 2011 a rencontré un représentant du SFFN afin de définir les marges de manœuvre de la Commune et de préciser les attentes du canton.

### 4.3. Energie

#### 4.3.1. Démarche Cité de l'Énergie

##### Elaboration

La Municipalité s'est appuyée sur les instruments, la méthode et l'expertise du label Cité de l'énergie et du programme SuisseEnergie pour les communes de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) pour élaborer une démarche énergétique complète, globale et cohérente et viser à terme la labellisation Cité de l'énergie. Le programme de politique énergétique et climatique a donc été élaboré en 2010 et finalisé au début 2011. Ce programme a été présenté au Conseil communal en mai 2011 sous forme d'un rapport-préavis 83/11 intitulé « *Programme de politique énergétique et climatique durable pour la période 2011-2015* ». Ceci a permis d'apporter au Conseil communal des informations détaillées au sujet de la démarche dans laquelle La Municipalité s'est engagée et qu'il en prenne acte. En effet, le développement d'une politique énergétique et climatique durable se base sur une vision à long-terme et elle induit ainsi un engagement de principe de l'ensemble des Autorités à adhérer à cette ligne directrice.



##### Reconnaissance Partenaire en processus

A la suite de l'acceptation par le Conseil du préavis 83/11, la Municipalité a décidé de déposer une demande de reconnaissance *Partenaire en processus Cité de l'Énergie*. L'association Cité de l'énergie et l'OFEN ont décerné cette reconnaissance en juin 2011 à la Commune de Prangins. Il s'agit d'une étape importante vers la labélisation Cité de l'énergie. La Commune de Prangins rejoint ainsi deux autres Communes du District de Nyon ayant déjà obtenu cette reconnaissance, soit les communes de Gland et de Nyon.



Diplôme partenaire en processus

## **Subventions Efficacité Energétique et Energies Renouvelables**

### **Préavis 6/11**

Le préavis 6/11 « Demande d'autorisation d'inscrire au budget de fonctionnement pendant 5 ans, le montant de Fr. 100'000.-- au maximum par année, destiné à des subventions relatives à des projets privés d'efficacité énergétiques et d'énergie renouvelables et Réponse à la motion de Monsieur Michel Augsburger intitulée Octroi d'une subvention pour l'isolation de biens immobiliers sis sur le territoire communal » a été accepté par le Conseil en décembre 2011.

Ce préavis traite d'une des actions du programme énergie-climat 2011-2015, soit la mesure 6.4, destinée à inciter l'implication des habitants dans la politique en faveur de l'énergie et du climat par le soutien de démarches privées. Une directive municipale explicite les objets pouvant être subventionnés ainsi que les conditions d'octroi des subventions. Cette directive est accompagnée de dispositions générales fixant précisément les conditions d'octroi des aides financières.

### **Sensibilisation des collaborateurs à la démarche Energie-Climat**

Cette action du programme énergie-climat qui vise à informer et sensibiliser les collaborateurs à la démarche énergétique et climatique de la Commune, a eu lieu fin 2011. Le but était également d'identifier des pistes d'action possibles permettant d'économiser l'énergie et d'encourager les bonnes pratiques au quotidien.

### **Suivi énergétique de la consommation (électricité, chaleur, eau)**

Cette action du programme énergie-climat qui vise à introduire un suivi énergétique de la consommation (électricité, chaleur, eau) de l'ensemble des installations communales, des bâtiments communaux, de l'éclairage public et de le formaliser a commencé à être mise sur pied fin 2011.

### **4.3.2. Concept Energétique Communal**

Un séminaire, organisé par le Service de l'Environnement et de l'Energie (SEVEN) du canton de Vaud et dédié aux Concepts Energétiques a eu lieu, pour la deuxième année consécutive, en septembre 2011. Dans ce cadre, la Municipalité de Prangins a été invitée à faire une présentation qui a permis d'apporter un témoignage sur les différentes étapes et les démarches, les contraintes, de l'élaboration d'un Concept Energétique Communal élaboré à l'aide des outils mis à la disposition par le SEVEN.

### **4.3.3. Courant Vert**

La Municipalité, en 2011, a continué à acheter de l'électricité d'origine certifiée 100 % hydraulique suisse. En choisissant ce courant vert, la Municipalité participe au développement et à la modernisation des installations hydrauliques suisses.

## **4.4. Développement Durable**

La Municipalité a réitéré son souhait d'orienter la politique communale dans le sens de la durabilité en abordant l'ensemble de ses projets avec une perspective à long-terme et transversale, la prise en compte de la dimension environnementale permettant de concrétiser la finalité d'un développement socio-économique durable. Afin d'évaluer la durabilité des projets la Municipalité se fonde, entre autre, sur une « Grille de lecture des projets sous l'angle du développement durable ». Cette grille de lecture est basée sur l'outil d'évaluation de la durabilité développé par le Canton de Vaud, outil appelé Boussole 21. Ainsi, lorsque cela s'y prête, une brève rubrique concernant les aspects du développement durable est intégrée dans les préavis municipaux.

## 4.5 Eaux et Station d'épuration

### 4.5.1. Assainissement des eaux usées

La Municipalité a décidé en mai 2011 d'attendre 2013 pour choisir entre deux variantes, soit la réhabilitation de la station d'épuration des eaux (STEP) de Prangins, soit la suppression de celle-ci et le traitement de nos eaux usées par la STEP de Nyon. Cette décision a été prise en s'appuyant sur l'expertise, l'étude et les conseils donnés par notre mandataire. Cette option a été choisie car deux éléments importants permettant de prendre une décision en connaissance de cause restent à ce jour incertain, mais seront vraisemblablement précisés d'ici 2013.

En effet, le plan directeur relatif à la régionalisation des STEP sera finalisé fin 2011 début 2012. Le site définitif de la ou des STEP de la région de Nyon ne sera connu qu'à l'issue de l'étude régionale, vraisemblablement en 2013. De plus, les Chambres fédérales voteront en 2013 l'Ordonnance fédérale qui définira les exigences relatives au traitement de micros polluants et à la nitrification.

### 4.5.2. Charges hydrauliques

La charge hydraulique de la STEP de Prangins est composée d'eaux usées mais également d'eaux appelées eaux parasites. Ces eaux parasites sont composées d'eaux claires permanentes et d'eaux pluviales. Le bilan du débit d'entrée des eaux de la STEP indique un taux de 54% d'eaux parasites, soit 7% d'eaux pluviales et 47% d'eaux claires permanentes.

En améliorant les canalisations, il est possible de réduire l'apport d'eaux claires permanentes et d'augmenter ainsi la capacité de traitement de la STEP de Prangins. Sur la base du plan général d'évacuation des eaux (PGEE), dont le but est d'améliorer les canalisations, les travaux ont débuté en 2008 et sont prévus sur une période de dix ans. La réduction d'eaux claires permanentes et l'amélioration du réseau de canalisation contribuent à améliorer le bilan de l'épuration et réduit les frais d'exploitation.

### 4.5.3. Evacuation des boues

Les boues d'épuration proviennent des matières solides en suspension dans les eaux usées qui se déposent dans des bassins lors de la décantation. On distingue trois qualités de boues selon leur siccité, soit les boues liquides, les boues déshydratées et les boues séchées. Nous pouvons comparer ces étapes à celles d'une lessive après le lavage, après l'essorage, et après le passage dans le séchoir. On élimine les boues séchées soit en les incinérant, soit en les utilisant comme combustible dans les fabriques de ciment.

En 2011, la STEP de Prangins a produit 1'461 m<sup>3</sup> de boues liquides qui ont été transformées en 190 m<sup>3</sup> de boues déshydratées. Ces boues ont été livrées à la STEP de Vidy, où elles sont incinérées.

<u>Année</u>	<u>Boues liquides</u>	<u>Boues déshydratées</u>
2011	1'461 m <sup>3</sup>	190.00 m <sup>3</sup>
2010	1'794 m <sup>3</sup>	252.00 m <sup>3</sup>
2009	1'289 m <sup>3</sup>	181.00 m <sup>3</sup>
2008	1'043 m <sup>3</sup>	189.00 m <sup>3</sup>
2007	1'264 m <sup>3</sup>	190.65 m <sup>3</sup>
2006	1'357 m <sup>3</sup>	186.00 m <sup>3</sup>

#### **4.5.4. Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)**

L'entente fonctionne à la satisfaction de toutes les Communes membres. La création d'une STEP centralisée pour les Communes de Terre-Sainte est prévue en 2014. A ce moment-là, l'unité mobile de déshydratation ne sera plus exploitée. La Commune de Prangins garde cette échéance à l'esprit afin de trouver une solution à ce problème en temps voulu.

#### **4.6. Port des Abériaux**

En août 2011 a eu lieu l'inauguration du **Centre de Voile adaptée**. Ce centre propose des cours de sport nautique à des personnes en situation de handicap. La Municipalité de Prangins a désiré apporter son soutien à ce projet en offrant la possibilité d'utiliser les infrastructures du Port des Abériaux et en mettant à disposition un emplacement pour les bateaux utilisés dans ce contexte. Le Club Nautique a, quant à lui, accepté de partager le local qu'il utilise dans le bâtiment situé près du port, lorsque cela s'avère nécessaire,

#### **4.7. Commission consultative de l'Environnement, de l'Energie et des Bâtiments**

La Commission s'est réunie à deux reprises durant cette année. Elle a mis ses connaissances et ses conseils au service de la Municipalité dans les divers sujets qui ont été abordés, dans les domaines des bâtiments, de l'énergie dans l'environnement bâti ou encore dans celui des démarches énergétiques et climatiques.

### **5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME**

L'activité du dicastère "aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions" s'est concentrée sur le développement et la réalisation de projets en cours. Le dicastère a aussi été fortement sollicité par les projets régionaux, notamment par le Plan Directeur de la Région Nyon (PDRN) qui concerne l'ensemble des communes, pour lequel le Conseil Communal s'est prononcé favorablement en mai 2011. L'activité de "Police des Constructions" se révèle de plus en plus complexe : les propriétaires, ne pouvant, la plupart du temps, réaliser leurs souhaits, tentent de trouver des solutions qui ne sont pas toujours conformes au règlement en vigueur.

#### **5.1. Police des constructions**

Le service de la police des constructions voit son travail administratif en légère augmentation. Celle-ci est due essentiellement à la fourniture, tous les trois mois, de données pour les statistiques cantonales et le respect d'exigences liées à de nouvelles réglementations (demande de rapport "amiante", nouvelles normes énergétiques...). De même, de nombreux propriétaires demandent des renseignements dans le but de pouvoir agrandir leur bâtiment ou construire une dépendance sur leur parcelle. Comme les projets présentés concernent souvent des travaux de moindre importance, les propriétaires ne consultent pas systématiquement des professionnels, d'où un accroissement du travail de contrôle et de suivi de la part de l'administration.

La Municipalité examine les demandes de permis de construire avec l'appui du Service Technique Intercommunal (STI) et, selon les cas, avec l'avis d'un conseiller juridique spécialisé.

Madame Danielle Rosset est en charge de la gestion administrative des dossiers depuis 2006. En 2011, 49 dossiers ont été ouverts. 23 enquêtes publiques et 26 dispenses d'enquête ont été

traitées en collaboration avec le STI. 17 autorisations municipales ont été délivrées pour des objets de minime importance.

### **5.1.1. Commission de salubrité**

La Commission de salubrité n'a pas été sollicitée en 2011.

## **5.2. Aménagement du territoire**

Les procédures liées à l'aménagement du territoire deviennent de plus en plus complexes et les demandes du Service cantonal du Développement Territorial (SDT) toujours plus pointues. Cela a pour effet d'allonger encore, d'année en année, la durée du processus d'acceptation de projets touchant le territoire. Les échanges avec ce service sont fréquents et les contacts personnels réguliers avec la Municipale en charge du dicastère.

La réhabilitation du quartier historique de l'Auberge, le déroulement d'un concours d'architecture pour la création d'une école enfantine et UAPE, la finalisation du Plan Directeur communal, les différentes demandes de révision ou la création de nouveaux plans partiels d'affectation ont été les principales tâches du dicastère en 2011.

La Municipalité a également été présente dans les projets du territoire au niveau régional dans lesquels la Commune de Prangins est concernée à plusieurs égards (Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN) et Plan Directeur Régional (PDR), notamment). Ces projets d'envergure progressent lentement. Néanmoins, ils débouchent déjà sur quelques opérations concrètes dans les domaines de la mobilité et de l'aménagement du territoire.

Monsieur Giovanni Troccoli, architecte urbaniste, a été engagé en juin 2011, à 60 %, en remplacement de Madame Jeanine Guye Matthey qui nous a quitté en octobre 2010. Il s'est impliqué, dès le début, dans les projets en cours. Il représente notamment les intérêts de la commune de Prangins au sein du groupe technique du SDAN.

### **5.2.1 Plan Directeur Communal**

Le Plan Directeur Communal (un document de 250 pages environ définissant la stratégie de développement de la Commune sur le long terme) a été accepté par les services cantonaux en septembre 2011. Un tout ménage a été adressé à la population avec une invitation à une séance d'information publique qui a eu lieu le 15 novembre 2011. La consultation publique a été ouverte du 16 novembre au 16 décembre 2011. Elle a suscité 22 remarques. La réponse aux remarques ainsi que le préavis au Conseil communal seront déposés début 2012 au Bureau du Conseil.



Vue depuis Prangins

### **5.2.2. Révision du Plan Général d'Affectation et du règlement de Police des Constructions**

Ce dossier a été mis en attente du feu vert du SDT relatif au Plan Directeur Communal et de son acceptation par le Conseil communal.

### **5.2.3. Divers Plans Partiels d'Affectation**

#### **PPA "Le Clos »**

Ce plan partiel d'affectation (PPA), initié par les propriétaires de la parcelle, a été accepté par le SDT en juillet 2010. Il a été soumis à l'enquête publique du 7 janvier au 7 février 2011. Il a suscité deux oppositions. Ce PPA et les réponses aux oppositions ont ensuite été soumis au Conseil communal qui a accepté le préavis. Le PPA a été adressé pour légalisation aux autorités cantonales. Le SDT a alors demandé que la Municipalité procède de suite à la mise à l'enquête publique du trottoir et de l'aire de dépose pour bus qui sont liés à ce PPA. Le détail de ce projet routier a donc été préparé pour une mise à l'enquête en 2012.

#### **PQ "En Champagne" La Barcarolle**

Courant 2010, le SDT a donné son feu vert pour le PPA "La Barcarolle" qui est mis à l'enquête publique. Ce Plan de Quartier (PQ) prévoit une importante extension des équipements hôteliers. Les négociations entreprises avec le propriétaire et la mise sur pied de conventions se sont déroulées courant 2011 et ont retardé la présentation de ce nouveau plan au Conseil communal. Le préavis sera déposé début 2012.

#### **PPA "En Messerin" déchetterie**

Le SDT a donné un préavis favorable à la création d'une déchetterie intercommunale au lieu-dit "En Messerin", sur la parcelle communale. Restent quelques détails à régler pour que ce plan de quartier, coordonné à la création de la déchetterie, puisse être avalisé.

### **5.2.4. Quartier de l'Auberge**

#### **Rénovation de l'Auberge**

La rénovation de l'Auberge communale a débuté en mai 2010 par la démolition de l'ancienne salle communale et une opération de désamiantage. Elle s'est poursuivie jusqu'à fin juillet 2011, avec une fin de chantier quelque peu laborieuse. L'Auberge a pu ouvrir ses portes début août 2011, avec environ deux mois de retard sur le planning du chantier. Le chantier n'a pas engendré de grosses surprises mais il a révélé des imprévus et occasionné des complications inhérentes aux rénovations de bâtiments anciens, ce qui explique, en partie, l'ouverture retardée. L'espace attenant à l'Auberge a été mis en attente des travaux de réhabilitation des trois bâtiments communaux. L'Auberge a été inaugurée par la Municipalité en octobre 2011 en présence de nombreux membres du Conseil communal. Elle correspond au standard d'un hôtel 3 étoiles offrant 9 chambres modernes avec salle de bain ou de douche. Une chambre est équipée pour accueillir des invalides. Le nombre de places au café et au restaurant a été augmenté. Les sous-sols offrent le dégagement nécessaire à une exploitation rationnelle et efficace.



Une chambre à l'Auberge communale



La salle à manger de l'Auberge

### **Logements subventionnés dans les trois bâtiments derrière l'auberge**

La Municipalité, en collaboration avec la Coopérative des Plantaz, a mis à l'enquête publique début 2011 le projet du bureau d'architecte lauréat du concours, projet affiné en fonction des contraintes légales du Plan Partiel du Centre du Village et des contraintes financières imposées par le Service cantonal de l'économie, du logement et du tourisme (SELT). Cette mise à l'enquête publique a suscité une douzaine d'oppositions. Ces oppositions ont été examinées par la Municipalité puis levées. Il s'en est suivi un recours à la Cour de Droit Administratif et Public du Tribunal cantonal de la part de la moitié des opposants. Fin 2011, le recours est toujours pendant et la Municipalité attend le jugement.



Les trois bâtiments situés derrière l'Espace public

### **Espace public**

Le projet "Broderie", choisi en 2008 à la suite d'un concours, soit un jardin public venant s'installer sur l'emplacement de l'ancienne Salle communale, a fait l'objet d'une demande de crédit auprès du Conseil communal début 2011. Ce préavis a été refusé par le Conseil communal qui a jugé la demande de la Municipalité prématurée, compte tenu des travaux qui devaient encore être effectués dans le quartier. La Municipalité avait anticipé sa demande dans la perspective d'aménager les alentours de l'Auberge de manière définitive, soit conformément au projet déposé. Elle reviendra ultérieurement avec une proposition concernant cet aménagement.

### 5.2.5. Nouvelles constructions

#### **Ecole enfantine/UAPE**

Un concours d'architecture a été lancé fin 2010 pour la création d'une école enfantine et UAPE aux Morettes. Le jury du concours a sélectionné huit bureaux (sept bureaux suisses et un bureau allemand) parmi 44 candidatures. Début 2011, le même jury attribuait le premier prix à l'architecte Pierre-Alain Dupraz de Genève et recommandait la poursuite de l'étude de son projet appelé "Archimède". Une exposition publique des huit projets a été organisée par la Municipalité. L'Exécutif a ensuite entrepris les premières démarches auprès de l'architecte afin de présenter une demande de crédit d'étude au Conseil communal. Un préavis allant dans ce sens a été déposé en septembre 2011. Le Conseil communal traitera ce préavis au début 2012.



Maquette de l'école enfantine/UAPE

#### **Construction : logements adaptés**

Un concours d'architecture sous forme de mandats d'étude parallèles a été mis sur pied en collaboration avec la Coopérative Cité Derrière. En décembre 2009, le jury a recommandé le projet "Madame Butterfly" pour la valorisation des parcelles N<sup>os</sup> 544 et 545 au lieu-dit "La Charrette". Le Conseil communal a accepté le préavis portant sur un droit de superficie pour la construction de cet immeuble de 11 appartements « sans barrières architecturales », à loyer abordable, destinés en priorité aux personnes à mobilité réduite. La construction a débuté en été 2011 et la fin des travaux est planifiée pour l'automne 2012. Une commission d'attribution des logements incluant un membre de la Municipalité a été mise sur pied.



Maquette du projet "Madame Butterfly"

### 5.3. Commission d'urbanisme

La Commission d'urbanisme a été peu sollicitée en 2011, plusieurs projets étant en attente, notamment la révision du Plan Général d'Affectation. Cependant, ses membres ont été très

actifs dans différents dossiers soumis au Conseil communal, comme le Plan Directeur Régional (PDRN), volet stratégique. Une réflexion globale, occasionnée par la fin de la législature s'est engagée et la Municipalité a quelque peu modifié la composition de cette commission qui présente désormais deux entités : la première est constituée de membres du Conseil communal, la deuxième réunit des professionnels spécialistes chacun dans un domaine précis (urbanisme, architecture, paysage, espaces public, patrimoine, domaine juridique). La commission double "in corpore" a été réunie une première fois en fin d'année. En juin 2011, à l'occasion d'un voyage de fin de législature, la commission d'urbanisme s'est rendue aux Grisons et au Tessin pour une visite de trois communes ayant gagné le prestigieux prix d'urbanisme, le prix "Wakker".

## **6. VOIRIE & ESPACES VERTS, DECHETS, TRAVAUX**

### **6.1. Cimetière**

Un nouveau columbarium a été installé au cimetière de Prangins avec 18 nouvelles cases.

### **6.2. Plage de Promenthoux**

Pose de deux jeux pour enfants.

Réfection de la terrasse de la buvette. Confection d'une mosaïque par l'Etablissement Vaudois d'accueil des migrants (EVAM).

La voirie a procédé au nettoyage d'une stèle ainsi qu'à l'aménagement de son pourtour.

### **6.3. Voirie & Espaces Verts**

#### **6.3.1. Espaces Verts**

Le terrain de football a été remis aux normes avec l'installation de nouveaux pare-ballons ainsi que d'un grillage sous le garde-corps sur tout le périmètre du terrain.

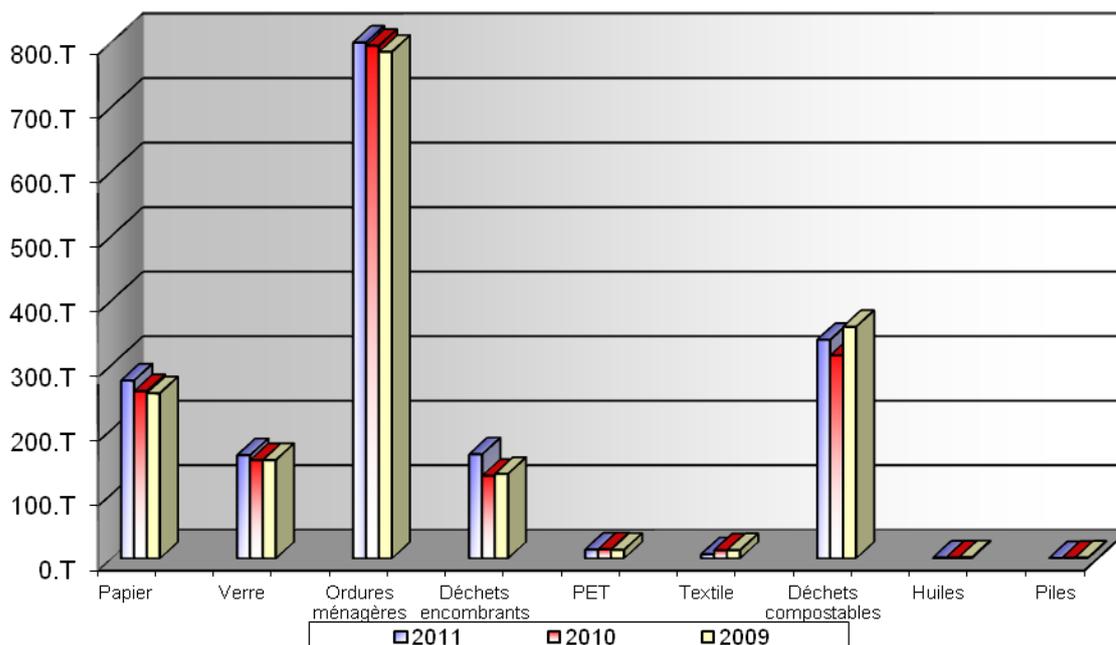
Pose de quatre grills aux Abériaux.

### **6.4. Traitement des déchets**

L'association Procap, organisme reversant les fonds récoltés à des institutions pour handicapés, a, à nouveau, pu bénéficier d'un versement de Fr. 1'357.-- à la suite de la collecte de 13.57 tonnes de textiles et de chaussures usagés. Cette somme est en légère hausse pour 2011, puisque l'année précédente ce sont 12.7 tonnes qui ont été récoltées.

## Evacuation des déchets

Tableau comparatif 2009 - 2010 - 2011



**TABLEAU DE COMPARAISON 2009 - 2010 - 2011**

PRODUIT	2011	Ecart t.	Ecart %	2010	Ecart t.	Ecart %	2009
Papier	275.74	+ 16.50	6.36%	259.24	+ 3.24	1.27%	256.00
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>70.90</i>	<i>+ 5.68</i>	<i>8.72%</i>	<i>65.22</i>	<i>- 1.83</i>	<i>-2.73%</i>	<i>67.05</i>
Verre	159.98	+ 0.50	0.31%	159.48	+ 6.98	4.58%	152.50
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>41.14</i>	<i>+ 1.02</i>	<i>2.53%</i>	<i>40.12</i>	<i>+ 0.18</i>	<i>0.45%</i>	<i>39.94</i>
Ordures ménagères	799.52	+ 5.01	0.63%	794.51	+ 9.51	1.21%	785.00
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>205.58</i>	<i>+ 5.71</i>	<i>2.86%</i>	<i>199.88</i>	<i>- 5.73</i>	<i>-2.79%</i>	<i>205.61</i>
Déchets encombrants	161.38	+ 33.22	25.92%	128.16	- 2.84	-2.17%	131.00
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>41.50</i>	<i>+ 9.26</i>	<i>28.71%</i>	<i>32.24</i>	<i>- 2.07</i>	<i>-6.03%</i>	<i>34.31</i>
PET	13.81	- 0.39	-2.75%	14.20	+ 1.00	7.58%	13.20
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>3.55</i>	<i>- 0.02</i>	<i>-0.60%</i>	<i>3.57</i>	<i>+ 0.12</i>	<i>3.33%</i>	<i>3.46</i>
Textile	6.46	- 6.24	-49.13%	12.70	- 0.15	-1.17%	12.85
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>1.66</i>	<i>- 1.53</i>	<i>-48.01%</i>	<i>3.19</i>	<i>- 0.17</i>	<i>-5.07%</i>	<i>3.37</i>
Déchets compostables	338.83	+ 24.06	7.64%	314.77	- 44.13	-12.30%	358.90
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>87.13</i>	<i>+ 7.94</i>	<i>10.02%</i>	<i>79.19</i>	<i>- 14.81</i>	<i>-15.76%</i>	<i>94.00</i>
Huiles	1.51	+ 0.07	4.64%	1.44	- 0.28	-16.10%	1.72
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>0.39</i>	<i>+ 0.03</i>	<i>6.96%</i>	<i>0.36</i>	<i>- 0.09</i>	<i>-19.42%</i>	<i>0.45</i>
Piles	0.62	- 0.43	-40.78%	1.05	- 0.35	-25.21%	1.40
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>0.16</i>	<i>- 0.10</i>	<i>-39.47%</i>	<i>0.26</i>	<i>- 0.10</i>	<i>-28.17%</i>	<i>0.37</i>
<b>Total</b>	<b>1'757.85</b>	<b>+ 72.30</b>	<b>4.29%</b>	<b>1'685.55</b>	<b>- 27.02</b>	<b>-1.58%</b>	<b>1'712.57</b>
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>452.01</i>	<i>+ 27.97</i>	<i>6.60%</i>	<i>424.04</i>	<i>- 24.51</i>	<i>-5.47%</i>	<i>448.55</i>

(Poids exprimé en tonnes)

## **6.5. Travaux publics**

### **6.5.1. Routes - Travaux de réfection**

Reflachage et gravillonnage des chemins du Bois-des-Ages et de la route de Bénex-Dessous.

Travaux d'entretien courant, traitement de fissures au chemin des Chaux, à la route de Bénex, à la route de l'Etraz et à celle du Curson. Environ 4'500 mètres linéaire.

Il n'y a pas eu de travaux particuliers à part les interventions ponctuelles découlant de l'entretien courant ou consécutives aux dégâts dû au gel.

L'équipe de la Voirie est intervenue environ douze fois durant l'année 2011 pour assurer le déneigement des routes communales et le salage.

### **6.5.2. Eclairage public**

Il n'y a pas eu de travaux particuliers à part les interventions ponctuelles découlant de l'entretien courant ou consécutives à des pannes de réseaux (câbles défectueux, etc...).

### **6.5.3. Collecteurs**

Dans le cadre des travaux découlant des travaux après contrôle (TAC), de nombreuses interventions ont eu lieu cette année. Elles ont porté sur des inspections complémentaires par caméra, plusieurs modifications de chambres doubles, des contrôles par teintages pour vérifier l'exactitude des branchements sur les collecteurs, des réparations par chemisage de défauts comme des fissures, des joints défectueux, l'élimination de racines obstruant les conduites. Plusieurs de ces interventions ont déjà permis de diminuer l'apport d'eaux claires permanentes dans les eaux usées.

- Contrôle des raccordements à fouille ouverte sur 9 parcelles;
- Contrôle du séparatif (anciennes constructions), secteur 1 – le Pélard  
13 villas individuelles et 7 villas jumelles;
- Contrôle du séparatif (anciennes constructions), secteur 2 – chemin sous-le-Bois  
7 villas jumelles;
- Contrôle du séparatif (nouvelles constructions) – 27 nouvelles constructions sur toute la Commune.

De plus, un nouveau collecteur d'eau clair a été installé à la Bruyère. Il remplace l'ancien qui était sous-dimensionné et détérioré.

## 7. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

*Rapport élaboré par Monsieur Claude Guenot,  
Directeur de l'Etablissement Roche-Combe (points 7.1 à 7.8)*



En ce qui concerne les écoles, leur fonctionnement et les activités particulières qui ont marqué les quelques douze mois écoulés, les points suivants peuvent être mis en exergue.

### 7.1. Effectifs

L'évolution du nombre d'enfants scolarisés dans les écoles de Prangins reste relativement stable. Nous comptons 261 élèves au primaire répartis en 13 classes et 113 élèves de secondaire répartis en 6 classes.

### 7.2. Mobilier scolaire/Travaux

La Direction des écoles poursuit le travail de renouvellement du mobilier. Elle inscrit ces achats en adéquation avec les futurs travaux de construction/rénovation des bâtiments scolaires.

La Direction est étroitement associée à la réflexion conduite par les autorités politiques quant à la définition des besoins en lien avec l'introduction d'HarmoS et de la loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire (LEO).

### 7.3. Horaires

Le changement d'horaire hebdomadaire introduit en août 2010 est, à ce jour, bien intégré par les différents partenaires concernés.

Les mesures mises en place (aide aux devoirs, pause de midi et prise en charge des élèves yonnais scolarisés sur Prangins) sont tout à fait adéquates. La collaboration avec l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) est excellente.

### 7.4. Mutations

Quatre enseignants ont quitté notre établissement au terme de l'année scolaire 2010-2011 :

- M. Thiocone (mathématiques),
- Mme Pittard (cycle de transition),
- Mme Zürcher (CIN),
- Mme Widmann (CYP) a pris sa retraite après 35 années au service des écoles de Prangins.

Six nouvelles personnes sont arrivées :

- M. F. Hoffmann (mathématiques / sciences),
- Mme E. Gemelli (cycle de transition),
- Mme M. Nançoz (CYP),
- Mme M. Strahm (CYP),
- Mme J. Widmer (CIN/CYP) qui avait déjà fait un long remplacement sur Prangins,
- Mme S. Michaud (CIN/CYP) qui avait déjà fait un long remplacement sur Prangins.

## 7.5. Activités et animations

L'année 2011 a été rythmée par de nombreuses activités auxquelles les élèves de Prangins ont participé :

- **Au primaire**
  - Camp de ski à Morgins du 7 au 11 mars 2011 pour la classe de CYP2/2 de Mme Widmann,
  - Camp sportif à Rougemont du 14 au 17 juin 2011 pour la classe de CYP2/2 de Mme Rochat,
  - Concert et initiation à la Harpe pour les élèves du CYP1/1 et du CYP1/2,
  - Activités avec la bibliothèque de Nyon,
  - Spectacle Bricomic (du CIN au CYP2) en juin 2011,
  - Participation à la Bataille des livres,
  - Spectacle Hansel et Gretel (Lausanne), classe CYP2/1 de Mme Sandoz.
- **Au secondaire**
  - Camp de ski de fond pour les classes de 5<sup>ème</sup> (Jura),
  - Camp de ski alpin à Ovronnaz pour les classes de 7<sup>ème</sup>,
  - Contes de Noël (CYT5) à la bibliothèque,
  - Musique des Andes (CYT5 & 6) en octobre 2011,
  - Rencontre avec l'écrivain Eugène (7<sup>ème</sup>),
  - Participation à la semaine spéciale (30 ateliers différents proposés) pour les classes de 7<sup>ème</sup>,
  - Le chœur des écoles, sous la houlette de Mme Thévenaz, a donné deux sérénades : l'une pour le départ de M. H.-R. Kappeler, Syndic, l'autre sous forme de concert de Noël au Temple.

## 7.6. Prévention

- Le travail se poursuit avec la médiatrice scolaire. Elle intervient principalement lors de conflits entre élèves, de tensions dans une classe et de rencontre avec des parents.
- La collaboration avec le service de santé demeure optimale.
- Le cours Aïkicom (Aïkido et communication) se poursuit pour des élèves de CYP2 et de CYT.

## 7.7. Conclusion

La Direction des écoles tient à remercier les autorités communales de Prangins pour leur écoute et leur appui.

## 7.8. Conseil d'Etablissement

Le préavis 66/10 concernant le Conseil d'Etablissement a été voté et accepté le 28 septembre 2010. Le Conseil s'est réuni une première fois fin 2011. Cela a permis à chacun de faire connaissance et de former les groupes de travail. Mademoiselle Tiffany Buccioli et Monsieur Ralph Agthe représentent le Conseil communal de Prangins.

## 7.9. Cultes

Cinq baptêmes, deux mariages et huit services funèbres se sont déroulés pendant l'année 2011 au Temple de Prangins.

Messieurs Peter Braganza et Blaise Christen se partagent le poste d'organiste depuis 2004, à la satisfaction de tous.

Monsieur Albert Brossi répond toujours présent dans le rôle de sacristain.

Nous tenons à remercier ces personnes pour leur dévouement et pour leurs prestations au sein de la Paroisse.

Le Temple a fêté en 2011 son 250<sup>ème</sup> anniversaire. Un comité a été constitué afin de préparer une belle fête. Le culte du 25 juin 2011 a été retransmis en direct sur les ondes de la radio.

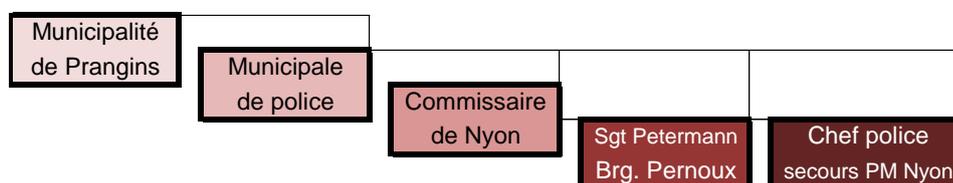
## 8. POLICE

### 8.1. Personnel

Chef de poste : Monsieur François Petermann (sergent)

Adjoint : Monsieur Patrick Pernoux (brigadier)

### 8.2. Organisation



### 8.3. Coopération intercommunale

Les polices municipales de Nyon et de Prangins ont poursuivi leur collaboration dans le cadre défini par la convention du 16 novembre 1999.

### 8.4. Réforme policière

Le Grand Conseil a adopté la loi sur la police vaudoise le 13 septembre 2011. Elle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Les corps de police municipaux et intercommunaux seront accrédités s'ils disposent d'une taille leur permettant d'assurer les tâches qui leur incombent de manière permanente (7 jours sur 7 et 24 heures sur 24).

Cette réforme sera évaluée sur la base des critères suivants :

- la structure de commandement et de support devra être constituée;
- le corps devra disposer des ressources humaines et techniques appropriées.

le corps devra pouvoir assurer les interventions nécessaires. Elles seront appréciées notamment en fonction des éléments suivants :

- la population;
- les flux de population (professionnels, loisirs, achats, manifestations);
- le nombre des établissements au bénéfice d'une autorisation fondée sur la législation sur les auberges et débits de boisson et de leur type;
- le corps devra garantir aux habitants concernés un accès permanent au guichet.

Des discussions sur une future police intercommunale Nyon – Prangins sont en cours.

### **8.5. Formation continue**

Mise en adéquation des compétences (*dans le cadre de la réforme policière*):

- Prise de plainte (2 jours)
- Circulation (4 jours)

### **8.6. Patrouilleurs**

Mutations en 2011 :

Cinq départs et deux arrivées pour un total de neuf patrouilleurs (1 homme, huit femmes)

### **8.7. Sécurité routière**

Formation spécifique au cycle initial, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire, sur le thème « COMMENT TRAVERSER LA ROUTE ».

### **8.8. Manifestations**

Avril	Marché aux fleurs / Marché aux plantons
Juin	Marche du Vieux Nyon / Œuvre de William Shakespeare / Tournoi de football
Août	Fête nationale
Septembre	Fête au village / X-Terra / Journée de la Mobilité
Décembre	Téléthon / Fête de Noël

## 8.9. Principaux délits

	2009	2010	2011
Dommages à la propriété	20	15	18
Vols simples	11	14	17
Vols par effraction			
➤ Villas	12	30	26
➤ Appartements	4	6	5
➤ véhicules	8	7	5
Vols cycles	10	16	14
Autres	32	74	50
Total	137	162	135

## 8.10. Statistique

	2009	2010	2011
Amendes d'ordre	293	270	320
Rapports de dénonciation	60	39	45
Rapports de naturalisation ordinaire	5	9	10
Rapports de naturalisation facilitée	3	7	4
Rapports de dommages au domaine public	5	28	14
Commandements de payer	272	356	378
Mandats d'amener préfectoraux	7	3	5
Plaintes - constats	31	30	30
Avis de décès	10	19	12
Nuitées Hôtel La Barcarolle	12438	12833	11667
Nuitées Auberge communale	1013	344	409
Nuitées Le Relais de l'Aérodrome	2049	2329	2045
Interventions et mentions au "Journal de poste"	380	392	424
<b><u>Circulation</u></b>			
Accidents	20	24	26
Contrôles de circulation	22	27	30
Rapports de dénonciation	22	34	42
<b><u>Sécurité publique</u></b>			
Demandes d'assistance	38	44	45
Troubles à la tranquillité / nuisances	28	30	20

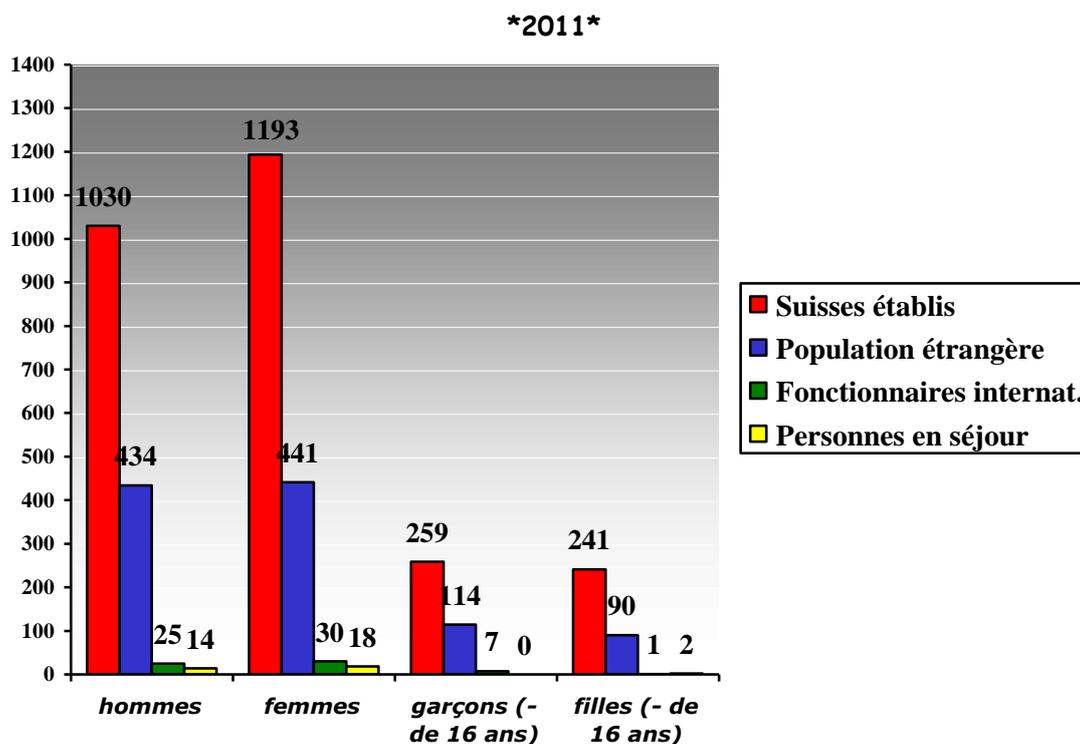
## 8.11. Contrôle des habitants

L'année 2011 a apporté au Contrôle des habitants de nouvelles cordes à mettre à son arc. Il a, en effet, repris avec effet immédiat l'élaboration et la mise en page de la Gazette de Prangins, partie des Autorités. La Gazette de Prangins paraît quatre fois l'an.

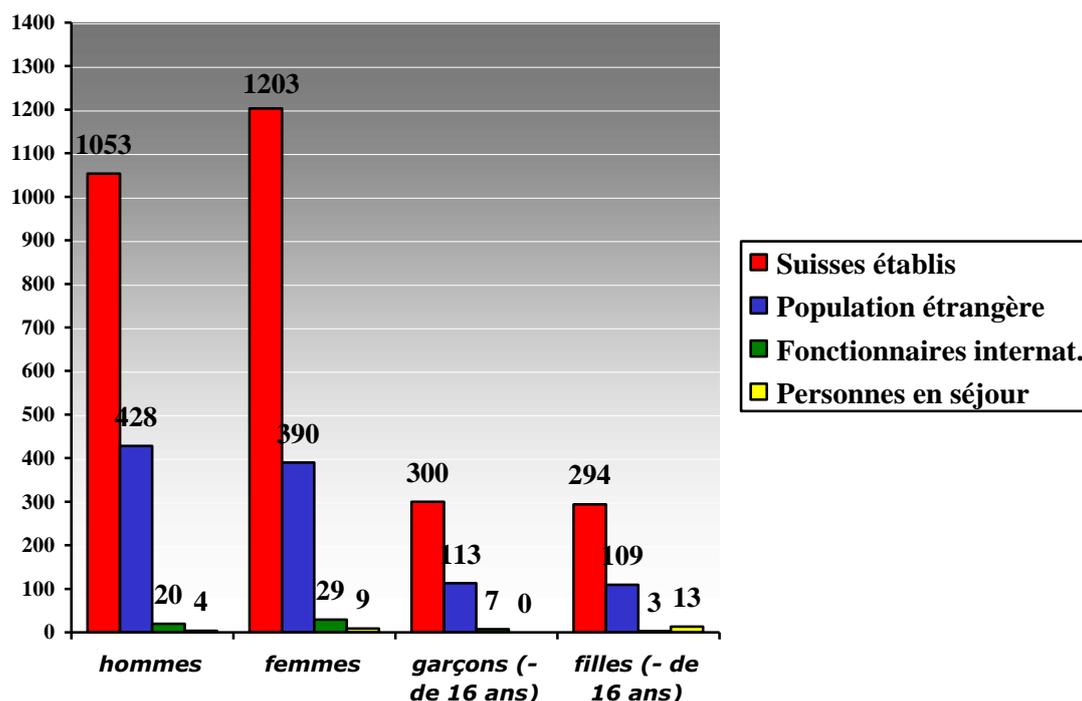
Le Contrôle des habitants a également, durant cette année, profité pour finaliser et pour clore le dossier de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR). Nous comptons 1'800 erreurs en fin d'année dernière contre 43 au 31 décembre 2011.

Aucune modification n'a été effectuée en 2011. Le taux d'activité de Madame Vanessa Preti Ezzaid s'est maintenu à 100% et celui de Madame Ginette Lamon Pellaton à 50%.

## 8.12. Evolution de la population



**\*2010\***



**Remarque :**

Les chiffres pour la population étrangère sont fournis par le Service de la population et migrations, à Lausanne.

Ils comprennent uniquement les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement C ou d'une autorisation de séjour d'une durée d'un an ou plus.

Il va de soi que les habitants étrangers au bénéfice d'un autre permis ou autorisation font partie intégrante de la population, mais ne figurent pas dans le total de la population ci-dessous.

**8.12.1. Ménages**

Habitants par ménage	Nombre de ménages		Nombre d'habitants	
	2010	2011	2010	2011
1	456	473	456	473
2	474	444	948	888
3	265	272	795	816
4	281	269	1'124	1'076
5	100	96	500	480
6	23	19	138	114
7	2	1	14	7
<b>Total</b>	<b>1'601</b>	<b>1'574</b>	<b>3'975</b>	<b>3'854</b>

Nombre de ménages	Nombre d'habitants	Moyenne
<b>1'574</b>	<b>3'854</b>	<b>2.46</b>

### 8.12.2. Moyenne d'âge

2010 : 39.87 ans

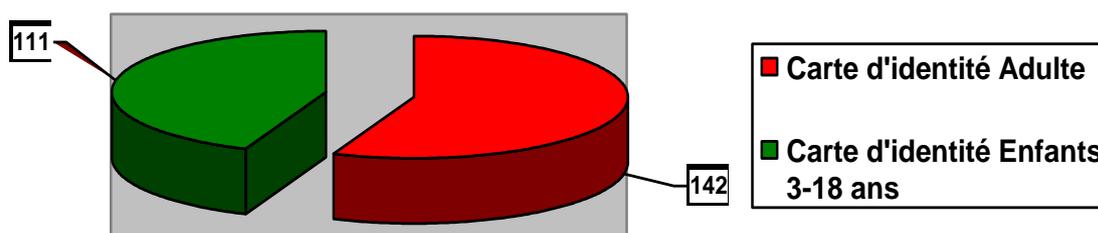
2011 : 40.4 ans

### 8.12.3. Nationalités

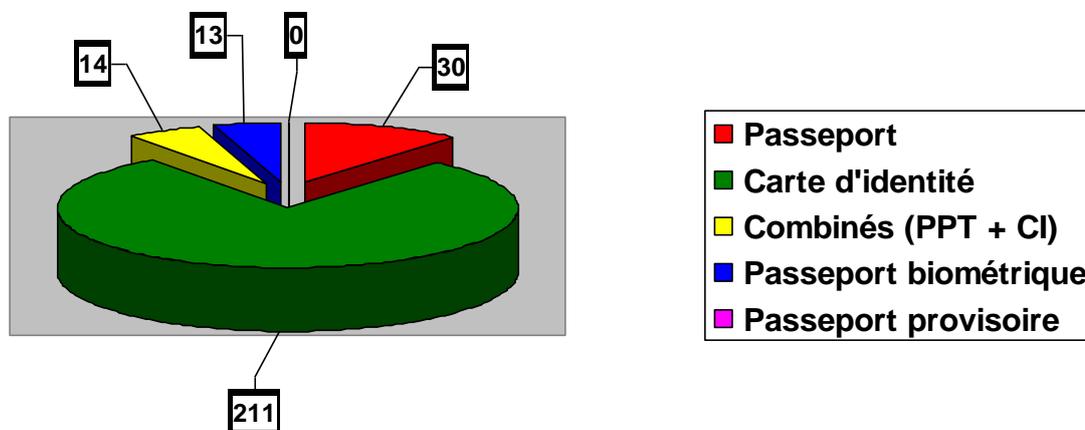
Les étrangers résidant sur sol pranginois représentent 68 nationalités.

### 8.12.4. Demandes de documents d'identité

**\*2011\***



**\*2010\***



### 8.12.5. Mutations enregistrées

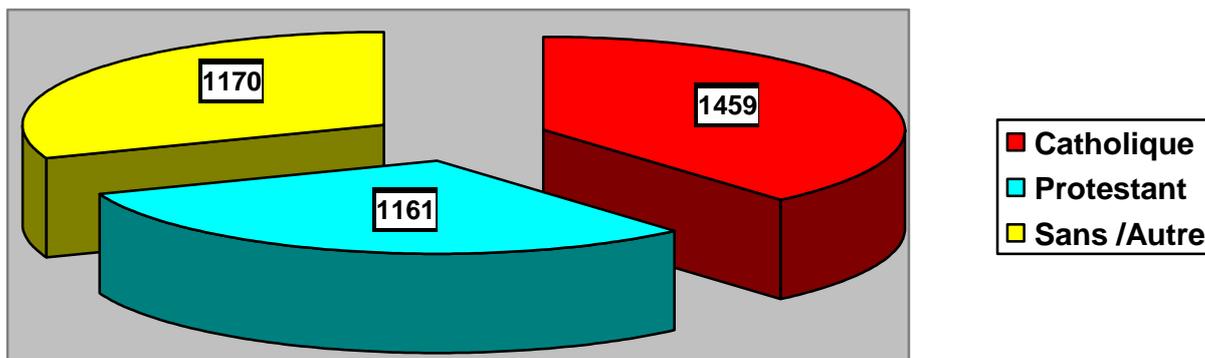
	2011	2010
➤ Arrivée	362	287
➤ Changement d'adresse	78	59
➤ Changement de nom	12	8
➤ Changement de papier permis	36	60
➤ Corrections	1'813	3'740

➤ Décès	7	15
➤ Départ	409	371
➤ Divorce	18	17
➤ Etat civil (partenariat enregistré)	-	2
➤ Mariage	22	32
➤ Naissance	36	39
➤ Naturalisation	9	12
➤ Réconciliation	-	2
➤ Séparation	19	16
➤ Tutelle/curatelle	1	0
➤ Reconnaissance/désaveu	-	2
➤ Veuvage	5	11
	-----	-----
<b>Total des mutations</b>	<b>2'827</b>	<b>4'673</b>
	=====	=====

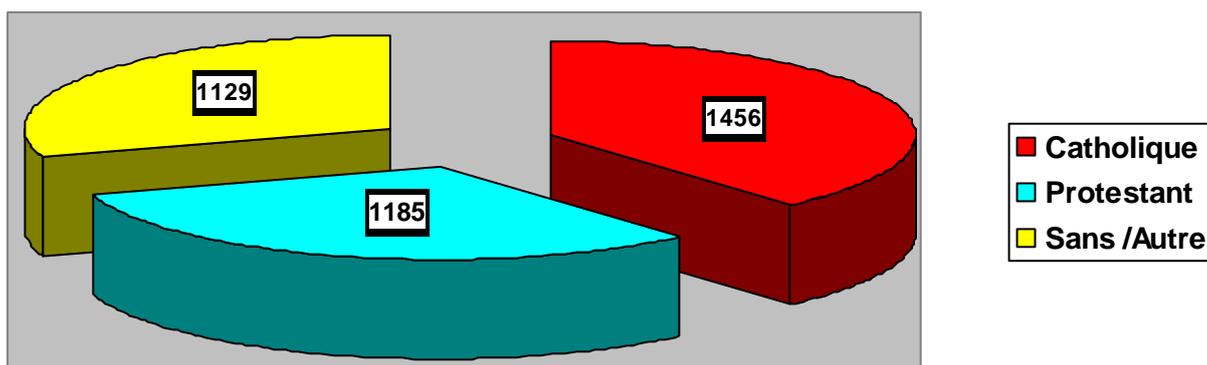
Nous vous rappelons que l'année 2010 était l'année de l'harmonisation des registres (LHR) et que nous avons donc effectué un nombre de corrections bien plus important que les autres années.

#### 8.12.6. Confessions

**\*2011\***



**\*2010\***



## **9. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE**

Du 1er janvier au 31 décembre 2011, les groupes d'intervention ont été alarmés à 390 reprises (373 en 2010). Cela représente une augmentation du nombre de sorties par rapport à l'année précédente, marquée essentiellement par une hausse significative des pollutions par hydrocarbures entre autres.

Diminution par contre des alarmes automatiques et des incendies de véhicules.

Ces activités ont mobilisé les intervenants pendant 5'007 heures, ce qui est supérieur de 1'082 heures par rapport à 2010.

Sur le territoire de Prangins, 44 interventions ont été nécessaires contre les 32 de 2010, sur les 279 qui ont été effectuées dans le cadre du SDIS Nyon Région qui, rappelons-le, regroupe les communes de Crans-près-Céligny, Duillier, Eysins, Grens, Nyon, Prangins et Signy-Avenex. On pourra relever que les déplacements à Prangins les plus importants l'ont été pour un accident de circulation sur la route Suisse le 27 août 2011,

L'amicale de Prangins a, quant à elle, récolté près de Fr. 2'800.-- de dons en faveur du Téléthon sur la place du village. Merci à tous pour ce bel esprit de solidarité.

Ont été élevés au grade de Caporal, les sapeurs Daniel d'Amico et Robin Baumgartner et à celui de lieutenant, avec la fonction de Quartier-maître, le fourrier Peter Dorenbos.

## **10. ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)**

Le Commandant Gérard Bovy relate dans son rapport pour l'année 2011 que la Protection civile a été occupée pendant 113 jours recensant 999 présences totalisant 22'070 jours de service, soit 246 jours de moins que l'année passée.

498 actifs composent l'effectif du bataillon et ce n'est pas moins de 54 recrues qui ont été instruites et 32 cadres formés.

22'452 kilomètres ont été parcourus durant les engagements des plus variés tels que le Paléo Festival, les jardins en fête à Coppet, la journée du patrimoine, la désalpe à St-Cergue et l'appui à la gendarmerie pour la circulation.

## 11. TRANSPORTS PUBLICS

Durant l'année 2011, 233'833 passagers ont été transportés sur la ligne 805 (contre 207'519 en 2010) et 119'132 sur la ligne 817 (contre 121'043 en 2010), ce qui représente un total de 352'965 passagers, contre 328'562 en 2010.

L'accord avec la ville de Nyon (tarif MobiNyon) a été dénoncé à la suite de l'introduction de la communauté tarifaire Mobilis.

L'année 2011 a permis au Conseil régional, à la suite du vote de toutes les communes d'inscrire à leur budget un montant de Fr. 31.-- par habitant, pour les transports régionaux, de commencer les études nécessaires afin d'être prêt pour le changement d'horaire en décembre 2012. Pour Prangins, une nouvelle ligne devrait desservir le bas du village, soit par la route Suisse et le bus viendrait rebrousser au niveau de l'hôpital.

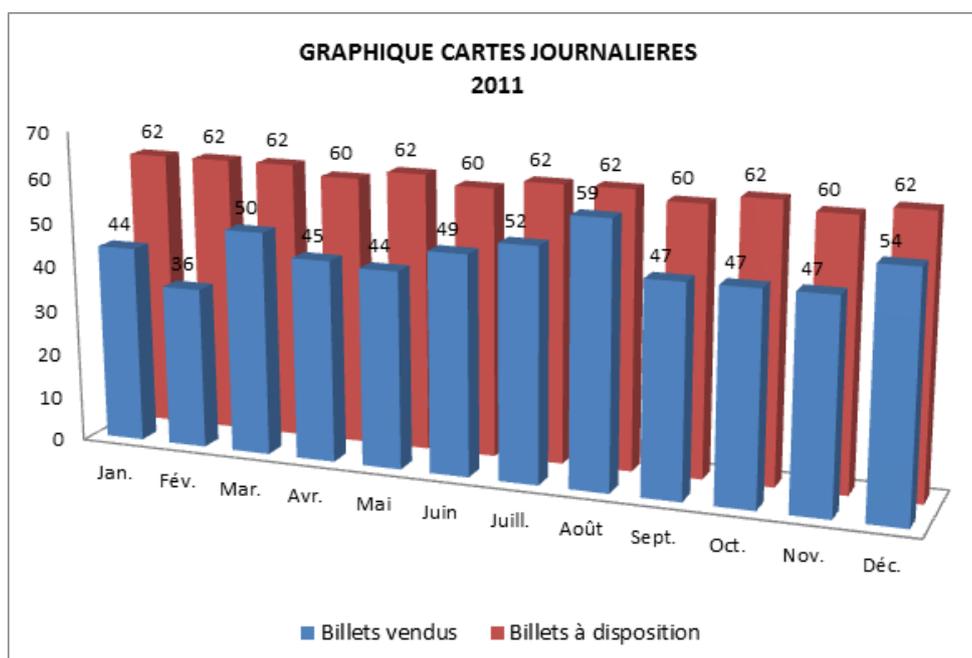


Le soutien à "Noctambus" se poursuit.

### 11.1. Cartes journalières

Sur les 736 cartes journalières mises en vente en priorité auprès des Pranginoises et des Pranginois, 571 ont été vendues. Le solde, soit 165 cartes journalières, n'ont pas trouvé acquéreur et ont tout simplement détruites. En d'autres termes, 77.60% des cartes journalières ont trouvé preneur.

Achetées au prix total de Fr. 19'550.-- et revendues pour un montant total de Fr. 20'085.--, elles ont permis de dégager un modeste bénéfice de Fr. 535.--.



## 11.2. Commission de mobilité

La commission de mobilité a siégé quatre fois pendant l'année 2011. Elle a ainsi pris connaissance de l'avancement de certains dossiers concernant la mobilité sur le territoire communal.

## 12. SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE

(Liste limitée aux sociétés avec participation financière)

- Association de Communes Vaudoises (AdCV)  
Monsieur François Bryand représente la Commune à l'Assemblée des délégués.
- Bureau Vaudois d'Adresses (BVA)  
Participation financière uniquement.
- Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM)  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman (CGN)  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Romande Energie Holding SA  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Conseil Régional  
Le Conseil Intercommunal a eu à traiter treize préavis présentés par l'Exécutif du Conseil Régional. Madame Dominique-Ella Christin, représentante pranginoise, a assisté aux séances pour en débattre. Mesdames Martine Baud, Violeta Seematter et D.-E. Christin font respectivement partie de différents comités de pilotage et de commissions (Commission d'Urbanisme, de la Commission des Transports et de la Commission Energie et Environnement).
- Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)  
Association réunissant douze communes faisant partie de sept STEP et qui exploite une unité de déshydratation des boues d'épuration. Deux Assemblées Générales par année. Madame D.-E. Christin est la représentante pour la Commune.
- Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC)  
Une Assemblée générale par année : Monsieur Cyrille Perret y a représenté la Commune.
- Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN)  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. Madame Dominique-Ella Christin est la déléguée.
- Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC)  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. Madame Dominique-Ella Christin y a représenté la Commune  
Monsieur François Bryand, Syndic, est membre du Conseil d'Administration.
- Service Technique Intercommunal du district de Nyon (STI)  
Ce bureau technique est financé à raison de Fr. 2.50 par habitant. Fort de trois personnes, les dossiers sont traités à notre entière satisfaction. Une Assemblée Générale a eu lieu durant cette année. Madame Martine Baud représente la Commune.

- Télé-Dôle SA  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. Monsieur François Bryand est délégué.
- Centrale d'Emission des Communes Suisses (CECS)  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Société coopérative du Marchairuz  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Musée romand de l'Agriculture  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Logacop  
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.

### 13. SOCIETES LOCALES

Les sociétés locales animent la vie de notre Commune et permettent à la population de choisir parmi les activités proposées, tant dans le domaine du sport que celui des autres loisirs.

Nous remercions ici tous les bénévoles, les membres de comités, les entraîneurs, les moniteurs etc. qui mettent leur temps à disposition et permettent ainsi à de nombreux citoyens de pouvoir participer à la vie associative.



### 14. ENFANCE, JEUNESSE

#### 14.1. Accueil des enfants

La collaboration est positive et permet aux parents de placer leurs enfants dans les structures d'accueil au sein des Communes signataires, soit Arzier-Le Muids, Bassins, Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Genolier, Givrins, Gland, Longirod, Marchissy, Prangins, Saint-Cergues, Trélex et Vich.

Toutes les structures du réseau appliquent les mêmes tarifs et les mêmes conditions d'admissions.

Au sein du Comité Directeur du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT), la Commune de Prangins est représentée par la Municipale en charge de la Petite Enfance, Madame Violeta Seematter, présidente du Comité Directeur. Madame Heidi Fuchs et Monsieur Cyrille Perret, représentent la Commune au sein du Conseil Intercommunal du RAT.

Le Conseil Intercommunal a voté six préavis pendant l'année 2011.

La Commune de Prangins subventionne uniquement les parents. Les autres structures du RAT couvre le déficit de la structure pranginoise (UAPE La Fourmilière).

## **14.2. Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) "La Fourmilière"**

L'année 2011 a vu les effectifs augmenter, notamment au sein du groupe des écoliers primaires. Cette augmentation a été particulièrement marquée pour le repas de midi. Le nombre de repas hebdomadaires servis a en effet passé de 269 en août 2010 à 314 à la rentrée scolaire 2011-2012.

Depuis août 2011, La Fourmilière accueille 143 enfants. Elle répond ainsi au besoin de prise en charge de 102 familles.

L'année 2011 a vu plusieurs changements au sein de l'équipe éducative : à la suite du départ de deux employées, une éducatrice et une auxiliaire ont été engagées pour les remplacer. Durant quatre mois, Mademoiselle Stacy Granger (assistante socio-éducative) a assuré le remplacement de Madame Nathalie Mettraux en congé maternité.

Mademoiselle Céline Hügli a brillamment réussi son certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistante socio-éducative et a obtenu sa maturité professionnelle. Son apprentissage terminé, Mademoiselle Céline Hügli a commencé, en septembre 2011, une formation d'éducatrice sociale à la HES santé-social. Elle effectuera ses 4 ans de formation au sein de La Fourmilière.

En 2011, l'équipe se compose d'une responsable administrative, d'une responsable pédagogique, de trois éducatrices, de cinq auxiliaires, d'un apprenti socio-éducatif (ASE) et d'une éducatrice en formation. Une des auxiliaires est également aide de maison.

En mai, La Fourmilière a organisé sa première course parrainée. Les enfants ont couru autour de l'étang des Fossés. Pour chaque tour parcouru, les parrains (amis, famille,...) ont versé une certaine somme d'argent. Cette manifestation a permis de récolter Fr. 5'221.--. Ce montant a été intégralement versé à la Fondation "Le cube de verre" qui soutient les enfants autistes et leur famille.

Durant les périodes de vacances scolaires, les enfants ont pris part aux différentes activités et aux sorties organisées par l'équipe : luge à La Givrine, grillades au refuge communal de Gland, visite de musées et visite de l'usine Cailler à Broc.

Les traditionnelles fêtes de l'été et de Noël ont permis de réunir les familles et le personnel de la Fourmilière autour d'un repas ou d'un apéritif.

Au 1<sup>er</sup> juillet, avec la nouvelle législature, la composition du Conseil de fondation a été modifiée. Madame Violeta Seematter, présidente et Monsieur David Saugy, trésorier ont été rejoints par Monsieur Cyrille Perret, vice-président et Madame Heidi Fuchs, membre. Le Conseil de Fondation se réunit une fois par mois pour prendre les décisions inhérentes à la gestion de La Fourmilière.

## **14.3. Jardin d'enfants "La Farandoline"**

La Commune soutient toujours "La Farandoline", structure privée, par l'adaptation du loyer.

## **14.4. Service d'accueil familial de jour**

La Commune de Prangins fait partie du réseau d'accueil des Toblerones depuis le 1er janvier 2010.

Le nombre d'accueillantes en milieu familial (AMF) à Prangins a évolué comme suit :

<b>AMF 31.12.2011</b>	<b>Démissions 2011</b>	<b>Nouvelles AMF 2011</b>	<b>AMF 31.12.2010</b>
13	2	1	14

Places autorisées en 2011

<b>y.c. enfants de l'AMF – sans les scolaires</b>	<b>Uniquement enfants scolaires</b>	<b>Total de places autorisées (sans les enfants de l'AMF)</b>
61	36	87

<b>Familles inscrites en vue d'un placement</b>	<b>Enfants concernés</b>	<b>Enfants placés</b>	<b>Placements non réalisés</b>	<b>Placements en attente</b>
49	69	33	25	11

<b>Total d'heures payées aux AMF de Prangins en 2011</b>
61'090

### **Formation des AMF et activités**

Durant l'année 2011, deux AMF de Prangins ont suivi la formation de base et ont reçu leur attestation.

L'accueil familial de jour du RAT a également veillé à la formation continue des accueillantes en leur proposant divers cours comme :

- les 1<sup>er</sup> secours,
- l'alimentation et l'enfant (cours théorique et pratique),
- l'affirmation de soi (comment mieux communiquer avec les familles),
- diverses supervisions permettant aux AMF de gérer des situations complexes.

Un cahier de bricolages et d'occupations, rédigé par Madame Madeline Brügger, est paru quatre fois durant l'année 2011.

Le 30 novembre 2011, l'année s'est terminée avec un après-midi récréatif pour les accueillantes et les enfants. Il s'agissait d'un spectacle donné par la compagnie Rikiko « Madame Zinzin », suivi d'un goûter. La Commune de Begnins nous a gracieusement mis à disposition le Centre Fleuri. Un transport en bus a permis aux accueillantes de se déplacer en compagnie des enfants.

## 14.5. Travailleur social de proximité (TSP)

Monsieur Djemol Polycarpe a quitté son poste de travailleur social de proximité le 30 novembre 2011. La Commune de Prangins ne s'est plus associée à Nyon pour l'engagement d'un travailleur social de proximité.

## 14.6. Animateur socio-culturel

Le préavis pour l'engagement d'un/e animateur/trice socio-culturel/le a été adopté par le Conseil communal en date du 30 mai 2011.

Une collaboratrice a été engagée le 1<sup>er</sup> septembre 2011 avec un contrat de durée déterminée qui prenait fin le 31 août 2012. Cette animatrice a démissionné le 21 septembre 2011.

L'association des jeunes a continué de se retrouver chaque vendredi soir dans le carnotzet de l'ancienne administration communale.

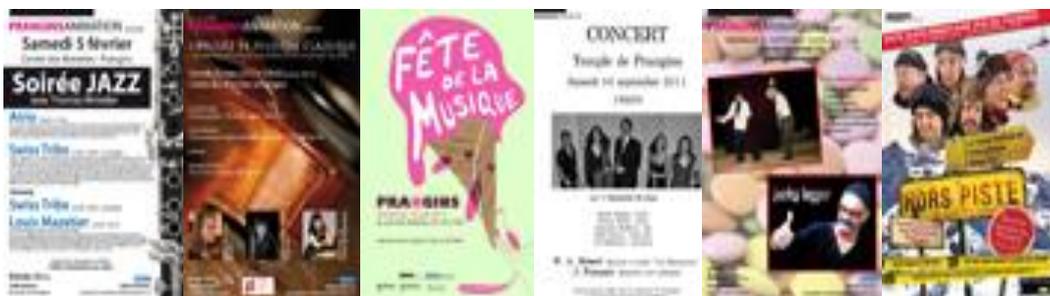
## 15. CULTURE - TOURISME

### 15.1. Culture

Saison 2011 (Février - Décembre)

Dans le cadre de création d'évènements, Prangins Animation a réalisé plusieurs spectacles dont :

- Samedi 5 février : (Jazz) **Thomas Winteler**
- Samedi 26 mars : (Concert classique) **Concert pour piano et cordes**
- Dimanche 19 juin : (Fête de la Musique) **Port des Abériaux**
- Samedi 10 septembre : (Journée du patrimoine) **Ensemble St-Jean** au Temple de Prangins
- Dimanche 11 septembre : (Enfants) **Jacky Lager & comique David et Fred**
- Samedi 3 décembre : (Théâtre) **Hors Piste**



Deux nouvelles personnes ont rejoint la commission culturelle. La bonne humeur et l'envie de partager des évènements au sein de notre Commune est là. Nous avons lancé, pour la première fois, la Fête de la Musique en 2011 en collaboration avec la ville de Nyon. Le succès a été au rendez-vous. C'est donc avec plaisir que nous reconduirons cette manifestation en 2012.

Pour notre soirée Jazz, qui fait toujours des heureux, nous avons mis en place un petit snack pouvant être consommé en salle pendant le concert. Cette formule a été très appréciée.

Le site internet de Prangins Animation est en ligne : <http://www.pranginsanimation.ch/>

Nous travaillons déjà pour la saison 2013. Des comiques bien connus seront chez nous.

## 15.2. Tourisme

### 15.2.1 Fonctionnement

La Commune participe financièrement au développement touristique du district de Nyon, selon un règlement du Conseil régional, relatif à l'utilisation des taxes de séjour.



La répartition des taxes prélevées est la suivante :

- 15% de la totalité des taxes prélevées reste aux communes, pour des aménagements ou projets locaux liés au tourisme;
- 85% de la totalité des taxes prélevées est versé dans le compte « taxe de séjour » du Conseil régional.

Ces 85% sont affectés comme suit :

- 50% au minimum est versé au fonds régional d'équipement touristique du Conseil Régional;
- 40% est affecté au financement d'une politique touristique régionale (information/accueil/ promotion), confiée à Nyon Région Tourisme via une convention avec le Conseil régional;
- 10% est affecté au financement de projets à caractère touristique.

A noter que la convention entre le Conseil régional et Nyon Région Tourisme, élaborée en 2009, reste en vigueur jusqu'à fin 2012; celle-ci est actuellement revue et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013 dans sa nouvelle version.

### 15.2.2 Mouvements touristiques en 2011

En 2011, le tourisme du district de Nyon a enregistré 154'000 nuitées hôtelières, ce qui représente une diminution, à l'image du tourisme suisse, de 2% par rapport à 2010. La force du franc suisse, la crise économique européenne et la météo peu clémente en août sont les éléments qui expliquent cette diminution, notamment au cours du 2<sup>ème</sup> semestre. L'analyse des statistiques laisse clairement apparaître une stagnation des hôtes en provenance de la Suisse (35% de nos hôtes), peu affectés par la crise du franc fort, une baisse des visiteurs en provenance d'Europe et une nette progression des voyageurs en provenance des pays « émergents » (Chine, Brésil, Russie).

Il est intéressant de relever l'augmentation des visiteurs du Musée national au Château de Prangins. Ils ont été 49'239 en 2011, soit une augmentation de 3'303 personnes (7.2%) par rapport à 2010. Cet accroissement est à mettre en relation avec les très belles expositions "A.-L. Breguet L'horlogerie à la conquête du monde" et "Papiers peints, poésie des murs".

## **16. RELATIONS AVEC LA POPULATION**

### **16.1. 3ème âge**

La Municipalité a eu le plaisir de fêter quinze octogénaires et deux nonagénaires, ainsi que cinq couples qui ont fêté leurs noces d'Or (50 ans de mariage)

Le 16 décembre 2011, 112 personnes (135 en 2010) ont apprécié le repas du Noël des Aînés, offert par la Commune aux habitants ayant 70 ans et plus. Ce ne sont pas moins de 335 inscriptions (305 en 2010) qui ont été envoyées aux Pranginois concernés. Après le repas, les convives ont pu assister au spectacle d'humour de Véronique Mattana "J'ai pas attendu d'avoir 50 balais pour faire le ménage!".

atout♥cœur

Cela fait plusieurs années que les après-midi de jeux pour les aînés sont organisés. Madame Liliane Gavillet a toujours autant de plaisir à partager ces moments avec les joueurs. Quatorze à vingt personnes viennent à chaque occasion pour jouer aux cartes, au scrabble ou à d'autres jeux dans le magnifique cadre des Morettes.

C'est une grande satisfaction pour Madame Liliane Gavillet d'organiser ces rencontres très sportives et amicales. L'ambiance y est chaleureuse et sympathique. Son seul regret est que peu de Pranginois participent à ces après-midi ludiques.

Atelier d'activités manuelles et créatrices

Durant l'année 2011, le groupe s'est étoffé un peu avec l'arrivée de deux personnes de l'extérieur et d'une de Prangins. A neuf personnes, l'équipe commence à prendre des allures respectables et l'intégration des nouvelles arrivées s'est faite sans souci.

Le groupe a décoré la fontaine derrière la boulangerie pour Pâques avec des lapins et des poussins en papier mâché, des corbeilles de fleurs et des voiliers transportant des œufs décorés.

Pour la deuxième fois, les centres de table pour le repas de Noël des aînés ont été confectionnés et ils ont été appréciés.

Une première, par contre, était la confection des arrangements que la Commune offre aux personnes ayant perdu un proche dans le courant de l'année. Ces activités de groupe sont toujours appréciées, car elles permettent à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice, aussi bien dans la conception que dans la réalisation du projet.

Pour installer des traditions dans l'existence du groupe, une sortie d'été a été organisée. Au Moulin de Sévery, l'équipe a pu voir une démonstration de pressée artisanale d'huile.

### **16.2. Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens**

L'accueil des nouveaux habitants a eu lieu le samedi 3 septembre 2011, conjointement avec la Fête au village. Une présentation audio-visuelle du village, de ses autorités et de ses sociétés, agrémentée par la participation du Chœur Mixte, a été suivie par une centaine de personnes. Deux cent dix nouveaux habitants ont été invités, 100 personnes ont répondu présentes dont 14 enfants.

Quarante-neuf citoyens ayant eu 18 ans en 2011 et six personnes ayant obtenu la naturalisation suisse ont été invités pour la traditionnelle fondue avec les Autorités. Treize jeunes et aucun nouveau bourgeois ont participé à cette soirée, qui s'est déroulée le 19 janvier 2012, autour d'une fondue, servie au Café des Alpes à Prangins.

### **16.3. Fête des voisins**

La Fête des voisins s'est déroulée le mardi 31 mai 2011. Malgré un temps qui n'était pas radieux, la population a manifesté un grand intérêt pour se réunir à cette occasion.

Les organisateurs, qui représentaient pratiquement tous les quartiers de Prangins, sont venus chercher du matériel, T-shirt, ballons, cartes d'invitation en lien avec la Fête des voisins.

### **16.4. Cartes Amis de l'Orchestre de la Suisse Romande**

La Municipalité de Prangins a mis à disposition de la population, vingt cartes de membres de l'Association des Amis de l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR).

Ces cartes donnent le privilège d'assister gratuitement aux répétitions générales de l'OSR, au Victoria Hall, à Genève.

Peu de personnes ont manifesté de l'intérêt pour ces moments musicaux. Toutefois, la Municipalité a décidé de reconduire cette offre pour la population en espérant que la prochaine saison aura davantage de succès.

## 17. CONCLUSION

Comme les années précédentes, ce rapport est le reflet de l'ensemble des activités de l'Exécutif pranginois et de son Administration communale. Les cinq membres de la Municipalité et les trente-deux collaborateurs et auxiliaires des divers services ont mis leur énergie et leur motivation à disposition de la collectivité publique, afin que notre Commune puisse être plaisante, attractive et à la hauteur des attentes de la population et de nos partenaires.

Les membres de l'Exécutif remercient très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette année 2011, grâce à leur dynamisme, à leurs compétences et à leur bonne volonté. Ils adressent également leurs remerciements aux membres du Bureau, ainsi qu'aux Conseillères et Conseillers pour la bonne collaboration qui a régné durant toute cette année.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### le Conseil communal de Prangins

vu le préavis municipal No 14/12 concernant le rapport de gestion 2011,

vu le rapport de la Commission de gestion,

ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### décide

1/ d'adopter le préavis municipal No 14/12 concernant le rapport de gestion 2011, tel que présenté,

2/ de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2011.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 16 avril 2012, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

  
François Bryand



Le Secrétaire

  
Daniel Kistler